Bulletin 41-42

OFFICIAL LANGUAGES - COMMUNITY DEVELOPMENT AND LINGUISTIC DUALITY

IMPLEMENTATION OF SECTIONS 41 AND 42 OF THE *OFFICIAL LANGUAGES ACT*

Fall 2006

New Governance of Official Languages at Canadian Heritage

On February 6, 2006, the Honourable Josée Verner was sworn in as Minister of International Cooperation and Minister for La Francophonie and Official Languages. We asked her a few questions about her role and her vision for official languages.

Would you describe for us your personal and professional background, and what got you into politics?

Before making the move into federal politics, I worked in communications and in the public sector for nearly 20 years. For example, in the second half of the 1980s, I worked in the government of former Quebec Premier Robert Bourassa.

In 2004, I was approached to run as a Conservative candidate in the riding of Louis-Saint-Laurent, in suburban Quebec City. Throughout the campaign, I worked very hard at the grassroots level and I am proud of the results we achieved, which served as a good basis for my election victory last January.

Over the last two years, I have been a member of Stephen Harper's Shadow Cabinet. During that time, he appointed me spokesperson on the Economic Development Agency of Canada for the Regions of Quebec, on La Francophonie, and on official languages issues.

I am proud to serve as the Member for Louis-Saint-Laurent, something I am very enthusiastic about. To assist me in carrying out these work challenges, I have the support of my spouse and three children, whom I am very proud of.

Would you tell us about your role in relation to La Francophonie and to official languages?

I believe it is essential that the Minister for La Francophonie and Official Languages demonstrate political leadership in matters involving Canada's linguistic duality. As the government's spokesperson on official languages issues, I think it is important to work closely with the provinces and the territories on behalf of the government as a whole.

The two hats I wear enable me to build bridges between all the Francophone communities of Canada and the international Francophonie so that French-speaking Canada can grow and prosper both nationally and internationally. For example, my recent visits to Saint-Boniface and to New Brunswick gave me an opportunity to realize the advantage of wearing these two hats.

How does your role relate to that of the Minister of Canadian Heritage, the Honourable Beverley J. Oda?

In forming his Cabinet, the Prime Minister gave me responsibility for the entire official languages portfolio. This includes both the horizontal coordination

Continued on page 3

Vol. 12, No. 2

Info-Culture 2
Look back at *ConverGence 2006* ..5
Signing of agreements on education 6
Rendez-vous de la Francophonie: Best practices 8
Policy at Health Canada to support the minority communities 10
2003-2005 section of the *Francommunautés virtuelles* highway 11
CommunAction: a virtual one-stop shop 11
IPOLC 14
Regional initiatives 16

Canadian Heritage Patrimoine canadien

Canada

2007-05608/

INFO-CULTURE

29TH ANNUAL GENERAL ASSEMBLY OF THE FCCF

The *Fédération culturelle canadienne-française* (FCCF) paid tribute to its own on the occasion of its 29th annual general assembly in St. John's, Newfoundland, on June 17, 2006. With its 30th anniversary approaching, the FCCF presented two awards.

The ***Hommage du développement culturel*** [tribute to cultural development] award was given to the *Regroupement artistique Francophone de l'Alberta,* which obtained the status of official representative of the cultural sector by signing an agreement with the *Association canadienne-française de l'Alberta.*

The ***Hommage des arts et des industries culturelles*** [tribute to the arts and cultural industries] award went to Arash Mohtashami-Maali and *Liaison* magazine. A man of letters and a poet, Mr. Mohtashami-Maali is the editor of *Éditions Interligne* and *Liaison* magazine, which covers artistic and cultural life in Canada's Francophone communities. *Liaison* recently expanded publication beyond Ontario and is now a Canada-wide literary magazine.

Web site: www.fccf.ca.

WORKING GROUP ON MEDIA ARTS

At its latest meeting on March 30, 2006, the group discussed the effect of local television and film production on the vitality of minority Francophone communities.

The organizers invited a number of speakers, including René Cormier of the FCCF, Jean-Claude Mahé and Nancy Roch of Telefilm Canada, and Richard Simoens of *Radio-Canada;* workshop discussions also took place. Chief among the topics were cooperative programs and mechanisms and federal financing. Participants looked at how these elements contributed to the development of television and film and to the consolidation of the film and video industry in minority Francophone communities. They also looked at whether these programs and mechanisms were useful in helping to halt assimilation and the exodus of young Francophone talent in minority environments. On this topic, René Cormier noted that supporting television and film production meant supporting the vitality of minority Francophone communities. La Francophonie is vital to Canada's diversity, and preserving this diversity will make Canada a country where people will want to stay.

THE LANGUAGE-CULTURE-EDUCATION LINK: ENDING ORGANIZATIONAL ISOLATION

On February 20 and 22, 2006, the FCCF and the *Table des organismes nationaux des arts et de la culture* [national arts and culture organizations issue table] held provincial consultations on the language-culture-education link in New Brunswick and Manitoba. A number of elements emerged from the discussions, including the fact that a number of entities exist and are active in this area, but often work in isolation. To end this isolation, which considerably restricts the extension of their activities, the participants resolved to periodically work on building relationships among themselves.

New Brunswick saw the creation of the *Table de concertation inter-sectorielle Arts-Culture-Éducation* [arts-culture-education intersectoral cooperation issue table] under the auspices of the province's *États généraux sur les arts et la culture,* an Acadian creation scheduled to take place in the spring of 2007. Manitoba, on its part, formed a working committee to develop an action plan and find the funds required to pursue its activities and scan its situation.

Web site: www.fccf.ca/fccf/home/index.cfm?id=194. (French only)

WORKING GROUP ON CULTURAL DEVELOPMENT

This group, co-chaired by Pierre Bourbeau, Director General of the FCCF and Michel Lemay, Director of Arts Policy at Canadian Heritage, met on May 3, 2006, to examine various issues under FCCF responsibility at the national, provincial and municipal levels.

On the agenda were the language-culture-education connection, the national survey on cultural and artistic action and the positioning of the cultural sector in official-language minority communities. Community stakeholders from the FCCF as well as from the Yukon, Manitoba and Prince Edward Island attended.

The meeting ended with a planning exercise with the political situation and organizational capabilities in perspective. Participants began laying the groundwork for a 2006-2007 cultural development work plan. Consideration was given to the role of arts and culture at the municipal, provincial and federal levels, the visibility of Francophone communities at the 400th anniversary of Quebec City in 2008, and FCCF preparations for an arts forum in 2008.

The *Bulletin 41-42* is published by the Interdepartmental Coordination Directorate of the Department of Canadian Heritage. It takes its name from sections 41 and 42 of the *Official Languages Act*, wherein the government undertakes to enhance the vitality of Canada's Francophone and Anglophone minority communities and promote both English and French in Canadian society. The Bulletin is intended for members of these communities, public servants, and others interested in the official languages field; its purpose is to facilitate the circulation of information among the various stakeholders in interdepartmental coordination, both within the communities and within federal departments and agencies.

We will be pleased to receive your comments and observations.
Coordination: Marjorie Rémy
Tel.: (819) 994-3979 Fax: (819) 953-3942
Editing: Pierrette Jutras and Mariam Adshead
E-mail: bulletin41-42@pch.gc.ca
Web Site: www.canadianheritage.gc.ca/bulletin41-42
Texts may be reproduced with attribution. Copyright National Library of Canada ISSN 1480-7289

Continued from page 1

NEW GOVERNANCE OF OFFICIAL LANGUAGES AT CANADIAN HERITAGE

of all federal official languages initiatives and the management of official languages support programs. I am supported by the Official Languages Secretariat in my horizontal coordination responsibilities, and by the Official Languages Support Programs Branch in the management of those programs formerly under the responsibility of the Minister of Canadian Heritage. That said, I work very closely with my colleague, Ms. Oda.

Under the *Official Languages Act*, the federal government is committed to promoting the development of official-language minority communities in Canada, and the full recognition and use of English and French in Canadian society. How do you believe that commitment should be fulfilled?

I firmly believe that the official languages of our country represent a unique social, cultural and economic asset to all Canadians.

I work with the provincial and territorial governments to advance our linguistic duality and to support the development of official-language minority communities. Naturally, we all do so within our respective areas of jurisdiction. I also work with all my Cabinet colleagues to ensure that linguistic duality is an integral part of the decision-making as well as policy and program development processes. Our government's approach is a simple one: we want to stress the achievement of tangible results and measurable objectives in the area of official languages.

In your view, what are the challenges facing you with respect to the official-language minority communities, namely the French-speaking community outside Quebec and the English-speaking community in Quebec?

First, I have resolved to listen to the needs and challenges of our official-language minority communities. I have in fact embarked on a cross-Canada tour to meet with the members of such communities. To date, I have met with Franco-Manitobans, Franco-Ontarians, Acadians in New Brunswick and representatives of the Anglophone community in Quebec. I also intend to visit the official-language minority communities in the other parts of Canada.

Like the Prime Minister, I wish to restate our government's unwavering commitment to a modern and dynamic linguistic duality in Canada, which is a fundamental value of our society.

Embracing the Francophone Milieu

This was the theme for the discussions between Manitoba's community leaders and federal officials held on June 1 and 2, 2006 in Winnipeg. Manitoba's Francophone community welcomed the national and regional representatives of some twenty federal departments and agencies with a view to identifying areas for cooperation and promoting the development of the community. The theme was inspired by the strategy entitled *Agrandir l'espace francophone du Manitoba* (Expanding our Francophone milieu in Manitoba), which aims to welcome Francophone newcomers to the province, facilitate their relations with bilingual people and make parents of exogamous families aware of the importance of using French.

This encounter fit into the context of meetings of national coordinators for the implementation of section 41 of the *Official Languages Act*, organized by Canadian Heritage. Daniel Boucher, President and Chief Executive Director of the *Société franco-manitobaine* (SFM), drew a portrait of the community and its main challenges – promotion of community and rural activities, collaboration with and professional development of artists, and support for athletes and officials, to name a few of the examples listed in the community's global development plan. Alain Boucher, coordinator of the bilingual services centres of Manitoba's French Language Services Secretariat, presented collaborative arrangements between the different levels of government and the community, such as bilingual services centres, the partnership committee on the economic development of Francophones in Manitoba, the task force on improving French services within Manitoba's justice system, and the *Conseil communauté en santé* [healthy communities council]. Finally, Mariette Mulaire, Executive Director of the Economic Development Council, talked about the branding campaign *C'est si bon/Ensemble – Together*, which arose from a major project to position Manitoba's bilingual municipalities and the added value of French as key factors in Manitoba's growth.

Some one hundred participants, divided into workshops, explored such topics as the arts, culture and heritage, health and early childhood, and economic and international development. Federal representatives used this opportunity to exchange information on programs and policies in common areas, namely, health, early childhood, justice, and so forth. Participants came up with new approaches to supporting community development: promoting health through sports, with a focus on well-being rather than competition; advertising the communities, tourist attractions through international marketing initiatives; and making greater use of new technologies to raise young people's awareness of government programs and services.

From left to right, Hélène Fisette and Alain Boucher, of the Provincial French Language Services Secretariat, Louise Trahan, of the Interdepartmental Coordination Directorate, Natalie Gagné, of the SFM, and Simone Neveux, master of ceremonies.

The event included a tour of Saint-Boniface, during which national and regional coordinators visited Winnipeg's bilingual services centre and Franco-Manitoban cultural centre. The day ended with a reception hosted by the Francophone community and featuring a great comedy number delivered by *Elles M N O P*. The group's three performers treated participants to a lively and humorous presentation centred around French cultural identity. The day ended with presentations on best practices showcasing the creativity and team spirit of a number of federal departments and agencies.

Franco-Allô!

Marie Gaudet
Service Canada

I am a native *fransaskoise* who now lives in Alberta. In the West, it is challenging to retain our mother tongue and encourage our kids to learn it.

So I began, in my job as official languages officer, to write weekly e-mails to our bilingual staff in Alberta. I keep it light and entertaining and try to open peoples' eyes to the panorama of assorted activities offered by our lively Francophone community.

In Edmonton, my email evolved into a weekly coffee-break group which calls itself "*Franco-allô*". Initially, it was a struggle to find participants.

When word got around that we had a large French-friendly family in Canada Place, the little coffee-break that thought it could, did! Other departments joined in, some offering their own coffee and lunch sessions, thus providing alternative opportunities. For example, Western Economic Diversification's group, *Les Dîne-à-Mots*, and Justice's group, *Le Bistro francophone*, also meet weekly, with plans for more groups to join in. Some offices also developed e-newsletters (e.g., Canada Revenue Agency in Calgary produces *La francofolie albertaine*). A retirement session was recently conducted in French by the Alberta Federal Council. The significant common thread is that all federal employees are invited to every session.

It's now quite common to hear French spoken in our building's food court (at least on Thursday afternoons). The little coffee-break that could continues on, replete with new friends working together to learn *my* language — what an honour!

Alberta is proud to provide some positive overtones to the whole official languages issue. That's really what Canada's all about!

A look back at the ConverGence 2006 *forum in Manitoba: Enhancing cooperation through better mutual understanding*

In March 2006, the Manitoba Federal Council, the provincial French-language services secretariat and the *Société franco-manitobaine* joined forces in an overview of the status of the Francophone community in Manitoba.

The *ConverGence 2006* forum was attended by almost 200 individuals, federal and provincial employees and community representatives. The objective was to help people get to know one another better and foster the change in culture needed to undertake ongoing dynamic and enriching activities.

The first day of the forum was particularly colourful. A group of young people presented an eloquent interpretation of the history of French Manitoba, which is very closely linked to the history of Aboriginal peoples in the region, and the institutions that have been created over the years. A theatre company, *Elles M N O P,* then offered a humourous depiction of the trials and tribulations of French-language life in Manitoba at different periods. The day ended with presentations on best practices showcasing the creativity and team spirit of a number of federal departments and agencies.

Elles M N O P performing

The next day, the participants studied various ways of identifying the advantages and disadvantages of models for cooperation between governments and Francophone communities. They selected five positive characteristics and drew up a list of priorities and key elements to foster optimum cooperation. The five characteristics are:

- a fair and inclusive partnership;
- sustained commitment from leaders;
- a comprehensive strategic plan that meets the needs of Franco-Manitobans;
- targeted actions leading to tangible results; and
- light and flexible structure and operations.

ConverGence 2006 provided an opportunity for the participants to start working together. Complementary activities over the two days promoted understanding of the intricacies of the Franco-Manitoban context and helped bring about a common vision that will encourage effective, committed cooperation.

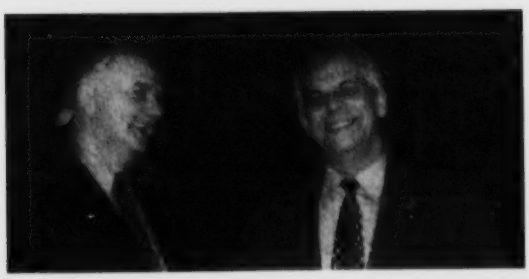

Ronald Duhamel award recipients Mike Styre and Edmond Labossière

RONALD DUHAMEL AWARD

The Franco-Manitoban community used the occasion of *ConverGence* to present its Ronald Duhamel award, which recognizes excellence and innovation in service to Manitoba Francophones.

Two teams of public servants, one federal, one provincial, were honoured for setting up the first three bilingual services centres in St. Boniface, St. Pierre and Notre-Dame-de-Lourdes. Mike Styre, Manitoba director of the Canada Border Services Agency and founding co-chair of the Manitoba Federal Council's Official Languages Steering Committee, and Edmond Labossière, a former special advisor in the provincial French-language services secretariat, accepted the award on behalf of their respective teams.

SIGNING OF AGREEMENTS ON EDUCATION BETWEEN

CANADIAN HERITAGE AND THE PROVINCES AND TERRITORIES

In March 2006, all of the agreements with the provinces and territories for minority-language education and second-language instruction were concluded. These agreements allocate federal contributions totalling close to a billion dollars which will be paid out over a four-year period until 2008-2009.

A long tradition

The Government of Canada has been providing financial assistance to the provinces and territories for over 35 years now so that they can discharge their minority-language education responsibilities and offer second-language instruction programs.

This relationship, within a field of provincial jurisdiction, is governed by a multi-year protocol negotiated between the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC), on behalf of the provinces and territories, and Canadian Heritage. This protocol is the multilateral instrument that sets the main parameters for bilateral collaboration between the Government of Canada and each provincial or territorial government. The most recent Protocol for Agreements for Minority-Language Education covers the period 2005-2006 to 2008-2009.

Protocol

The new Protocol determines the financial distribution of a federal envelope of $1,019,388,000 over four years in support of the same major objectives as the previous protocols:

- to offer young English-speaking and French-speaking Canadians living in minority communities an education in their own language; and
- to offer the entire school clientele the opportunity to learn their second official language.

It provides the amount of $107,872,000 for the implementation of the bursary programs *Explore* and *Destination Clic* and the language assistant programs *Accent* and *Odyssey*, as well as $911,516,000 for the implementation of bilateral agreements between Canadian Heritage and each province and territory.

Bilateral agreements

The bilateral agreements concluded between Canadian Heritage and each province and territory have a term of four years and are cost-shared. Each provincial and territorial government has developed a multi-year action plan which is now incorporated in its bilateral agreement. This action plan outlines the strategies that a province or territory plans to implement in its regular education programs over the four-year period. It also describes the additional strategies that will support specific provincial or territorial issues in minority-language education and second-language learning.

A total of $656 million will be allocated to maintaining and improving regular programs, $153.3 million to supporting additional strategies for minority-language education, and $102.2 million to supporting additional strategies for second-language learning.

Complementary funding

In addition to the funding provided for in their bilateral agreement, the provinces and territories can take advantage of complementary funding to respond to emerging priorities. In this case, separate agreements may be concluded with certain government bodies over the four years.

In concrete terms...

Here are a few examples of measures implemented by the provinces and territories under the newly concluded agreements:

Regular programs

- Support and framework for educational systems and programs
- Development of educational programs
- Teacher training and development
- Post-secondary initiatives

Additional strategies

- Francization and linguistic upgrading
- New approaches to second-language instruction
- Specialized educational services for improving first-language or second-language skills
- Development of teaching resources
- Recruitment of new teachers
- Tools for evaluating language skills

The intergovernmental agreements also provide for mechanisms for consulting with the lead stakeholders in the education sector, and an accountability framework which will help the two levels of government better communicate to the public the results of this renewed intergovernmental collaboration.

For more information about the official languages programs of Canadian Heritage, please visit the following Web site:

Agreements in education:
www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/entente-agreement/education/index_e.cfm

SCHOOL AND COMMUNITY CENTRES: NEW INVESTMENTS IN ATLANTIC CANADA

The year 2006 brings good news for three Francophone and Acadian communities of New Brunswick and Prince Edward Island. Last March, the Department of Canadian Heritage and the governments of those provinces signed two agreements which attest to their fruitful collaboration on the issue of the *centres scolaires et communautaires* (CSC) [school and community centres]. These agreements also confirm the unequivocal commitment the Department has made to the CSCs in Atlantic Canada.

In New Brunswick, the Government of Canada is investing no less than $10 million in the expansion of the community component of *CSC Samuel-de-Champlain*, in Saint John, and the *Centre communautaire Sainte-Anne*, in Fredericton. Various activities will be made possible thanks to these new infrastructures, particularly in the field of early childhood. These centres will also continue to ensure the sociocultural development of these communities. The renovations should be completed by 2008.

In Prince Edward Island, a brand new CSC will be opening in the Prince West region, specifically in Tignish. The Government of Canada is granting just over $2.4 million to the community component. The community is expected to have this new space at its disposal in 2007. A day care centre and rooms that can accommodate various community and cultural activities are among the infrastructures that can now be built thanks to the federal contribution.

Josée Verner and New Brunswick Premier and Minister of Intergovernmental Affairs Bernard Lord, at the start of construction to expand the *Centre communautaire Sainte-Anne*

The CSCs have been part of the sociocultural landscape of the official-language communities for nearly 28 years. The *Centre communautaire Sainte-Anne* was the very first establishment of this type. Since the construction of the centre in 1978, the Department has funded over 70 community and cultural centres in most of the regions of Canada. About 20 community centres have been attached to minority academic institutions. That is the case in Atlantic Canada, where the provincial governments finance the academic portion of these establishments, which play a key role in the minority community as community catalysts and promoters of French.

For information, please see the news release at the following link: www.pch.gc.ca/newsroom.

Rendez-vous de
Best pr

In 1999, to mark the Year of La Francophonie in Canada, the Treasury Board Secretariat organized the first official launch of the *Rendez-vous de la Francophonie* for the federal Public Service. Since then, this activity has continued to grow in popularity under the auspices of the Public Service Human Resources Management Agency of Canada (formerly a part of the Treasury Board Secretariat). The following are examples of best practices in interdepartmental cooperation.

PUBLIC SERVICE HUMAN RESOURCES MANAGEMENT AGENCY OF CANADA

Launching of the *Rendez-vous:* An annual event!

The steering committee consists of representatives from a number of departments. The Agency's Bernadette Larrue has been a consistent contributor. She notes that an increasing number of Francophiles are participating, and in recent years has received registrations from Canada School of Public Service students and from Anglophones discovering the Canadian Francophonie.

The first launch was attended by just over 200 people at the National Library, a number which rose to more than 600 in 2006 at the Canadian Museum of Civilization. In the beginning, the activities were limited to an hour of formal presentations and performances. Today the event is preceded by an informal fair, during which people spend an hour circulating among various kiosks set up by government departments.

Web site: www.hrma-agrh.gc.ca/ollo/even/index_e.asp

CANADIAN HERITAGE

Working with the community

In 2006, the Department of Canadian Heritage spearheaded the celebrations on March 22, marking the *Rendez-vous de la Francophonie* in Alberta. The Department worked closely with the Alberta Federal Council and with a number of other government departments, including Health Canada, the Canada Revenue Agency, the Canada School of Public Service and Industry Canada. The steering committee, whose members included representatives of the Franco-Albertan community, facilitated the planning of the various activities surrounding the celebrations of the *Rendez-vous de la Francophonie*.

This type of collaboration opens the way for informal exchanges between community and government organizations, leading in turn to better communication between the two parties. Ginette Taylor, a Canadian Heritage employee, notes that "promoting interchange and collaboration is part of our mandate, and it's a very nice part of the job. I felt it was only normal to have community representatives take part in the March 22 event, because the purpose of the day was to promote Francophone culture."

la Francophonie
ctices

PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA

A day spent learning more about Francophone culture

On March 20, the International Day of La Francophonie, hundreds of Public Works and Government Services Canada employees took time out of their workday to participate in some of the many activities:

- Translation Bureau representatives were present showcasing *The Language Nook, TERMIUM, The Canadian Style* and other bilingual tools available to departmental employees.
- Noon provided an opportunity to listen to the music of Canadian Francophone artists or watch *La Grande Séduction,* a Quebec film with English subtitles.
- Posters gave information on Francophone culture in each province and territory, and especially on some internationally known personalities.
- Lucky employees won door prizes including tickets to many of the National Capital Region's museums as well as Translation Bureau language tools.

Rosie Westwood,
Public Works and Government Services Canada

LA FRANCOPHONIE ACCORDING TO DIANA

La **Francophonie** is music in voice and warmth in words;
It is a song that resonates to the rhythm of its accents and colours.

La **Francophonie** is goodwill and friendship that extend between land and sea;
It is the warmth of the sun or the warmth buried in the snow under a brilliant sky;
It is tradition, help and sharing;
It is the deep ties, relationships and pride that define us.

La **Francophonie** is unifying, and openly welcomes anyone who wants to be embraced by its images and sounds.

La **Francophonie** is the perseverance of a people with grand dreams and a lot to say.

From a speech by Diana Monnet,
Vice-President, Official Languages Branch, Public Service
Human Resources Management Agency of Canada,
at the launch of the 2006 Rendez-vous de la Francophonie *in the Public Service*

A policy at Health Canada to support the minority communities: A good example to follow

In April 2003, barely a month after publication of the Government of Canada's Action Plan for Official Languages, the senior management of Health Canada asked its officials to develop a policy to promote equitable access to departmental activities, programs and projects in the official-language communities. After a summer of consultations and a year of steady work, on December 1, 2004, Health Canada adopted the Policy to Support Official Language Minority Communities.

Communicating and responding to needs

The policy statement reads as follows:

The Health Canada branches and regional offices whose programs, projects, activities or services are associated with public activities must play an active role in promoting the development of official language minority communities, in accordance with the intent of Part VII of the Official Languages Act.

This policy applies to all Health Canada branches and regional offices. It was developed to ensure that the commitments under Part VII of the Act are honoured and to respond to needs expressed by the communities. It also follows from the priority that the federal government has given to accessibility of health care in the country.

Five guidelines

The policy is broken down into five guidelines, and is sufficiently flexible to take account of the specific context and constraints of each region of the country:

- Actively and in concrete terms, make departmental personnel more aware of the communities' needs and of the government's commitments under Part VII of the Act.
- Involve the Official Language Community Development Bureau from the beginning of the process of developing policies, programs, documentation, call letters and guidelines, to ensure that those commitments are acted upon.
- Consult the communities when grant and contribution programs are being created or reviewed, and include them in the requests for proposals.
- Work together with the communities, and offer them technical support and advice as required, so that they can respond more effectively to requests for proposals.
- Ensure that requests for proposals for programs or services intended for the public require an understanding of the context of the official-language communities in the target population and an explanation of how the project will meet the official languages requirements and needs of the communities. The proposal's analytical grid must include a section that covers this requirement.

Tracking progress

The branches, regional offices and agencies of Health Canada must report on their activities and progress under this policy in the *Status Report on the Implementation of Section 41 of the Official Languages Act* which the minister submits each year to the Department of Canadian Heritage.

A formal evaluation of this policy is planned in its third year of implementation. The Official Language Community Development Bureau will then be able to determine how effective the policy is in orienting the Department's activities and programs. A departmental committee will assist the Bureau in this task.

For more information, contact the Official Language Community Development Bureau at (613) 957-8987.

2003-2005 SECTION OF THE *FRANCOMMUNAUTÉS VIRTUELLES* HIGHWAY: THREE, TWO, ONE... START CLICKING!

Marie Tremblay
Industry Canada

Industry Canada's *Francommunautés virtuelles* program is pleased to announce the completion of the fourth section of its virtual highway.

The purpose of the program is to help Canada's Francophone and Acadian communities participate fully in the knowledge-based economy by enabling them to connect to the information highway and use information and communications technologies (ITC) for their community economic development.

Looking for adventure? Then sit down in front of your computer and hit the road. All it takes is a keyboard and a curious mind. You don't even need a seatbelt!

Our first stop offers die-hard on-line shoppers a brand new e-commerce experience that is unique in Canada. *Francoboutique* (www.francoboutique.ca) is a showcase for Canadi..n entrepreneurs whose range of products and services might surprise you. It is home to *Portail des métiers d'art acadien* (www.metiersdartacadiens.ca), a site for Acadian crafts that makes time stand still, taking you back to the ways of old and awakening your inner artist.

Perhaps your interests lie more in health and education. Many of the stops along the new section are aimed at students and teachers at all levels. Examples include *Vecteur* (www.vecteur.ca), a compilation of educational resources, and *Enpairs* (www.enpairs.ca), a gateway to educational resources made available by new information technologies.

Did you know there is a health village in Canada? Well, there is, and it's in the Maritimes, more specifically on the Acadian Peninsula. It's easy to find; just follow the highway to www.cybervillagesante.cipanb.ca.

If you're a genealogy or history buff, stop at the *Histoire de la Mauricie* gateway (www.histoire-mauricie.ca) and delve into a chapter of history that for too long has been the exclusive domain of those in the know.

These are just a few examples of the many stops along the 2003-2005 section of the *Francommunautés virtuelles* highway. Check the *Francommunautés virtuelles* Web site (www.francommunautes.ca) for details about the contest marking the start of construction on the 2006-2008 section of this superhighway!

For more information, contact Guy Parent, *Francommunautés virtuelles*, (613) 991-4657.

COMMUNACTION: A VIRTUAL ONE-STOP SHOP

Anne-Marie Demers
Industry Canada

"*CommunAction.ca* is the one tool I use every day," says Michel Hall, an Industry Canada regional advisor for implementation of section 41 (Quebec Region). "I check the *What's New* page every morning to get the latest on official languages, and I use the site regularly to help my clients in the Anglophone minority community access the programs and services they need."

Launched in March 2003, *CommunAction.ca* is a virtual resource centre whose main goal is to help official-language minority communities quickly find Government of Canada programs and services that support local and economic development. Industry Canada manages the site in cooperation with the four regional development agencies: FedNor, the Atlantic Canada Opportunities Agency, Canada Economic Development for Quebec Regions, and Western Economic Diversification.

CommunAction.ca also includes a host of programs and services offered by other departments, such as Canadian Rural Partnership and Infrastructure Canada. Simple and advanced searches can be done by theme, region and clientele.

"It's a great tool and easy to use; it helps me serve my clients in a truly horizontal way," says Michel Hall.

For information, contact the Section 41 - Official Languages Act Directorate of Industry Canada at (613) 954-2783.

Major support for rural communities in the Atlantic Region

Pierrette Williams
Atlantic Canada Opportunities Agency

Since last summer, official-language minority communities in Eastern Canada have had access to a new program, the Innovative Communities Fund (ICF). This Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) program focuses on investments that create jobs, establish partnerships or links with rural communities, and offer a range of options for long-term economic and social capacity building.

The ICF draws on community strengths and provides the tools needed to identify opportunities for sustainable economic growth. With a budget of $175 million over five years, the program aims to:

- develop competitive, productive, strategic industry sectors;
- strengthen community infrastructure in rural communities; and
- invest in projects that enhance communities' capacity to overcome economic development challenges and take advantage of their strengths, their assets and the opportunities presented.

The Village of Balmoral is among the recipients of ICF support. The community received $85,846 to create a business centre. Businesses in the area can use the centre to hold meetings, conferences or training courses. High-speed Internet access will also be made available to business people.

To qualify for funding, recipients must meet certain criteria. For more information, go to the ACOA Web site: www.acoa.gc.ca.

Atlantic Symposium: Part VII of the *Official Languages Act* up for discussion!

The Atlantic Symposium on Part VII of the *Official Languages Act* took place on May 16-17, 2006, in Charlottetown, Prince Edward Island. Some 165 people from all over Atlantic Canada and even the national capital attended the event.

Hot topics

The organizing committee comprised members of the four federal councils, and the Prince Edward Island Federal Council served as host for the Symposium. The objective of the forum was community growth and development, and creating awareness in the federal Public Service in the regions as to the role that they can play.

The participants looked at the effects of the November 24, 2005, enactment of Bill S-3, *An Act to Amend the Official Languages Act*, from an Atlantic perspective. The effects are real, as every federal institution now has a duty to take "positive measures" to implement the government's commitments under the *Official Languages Act*. Moreover, Part VII is now binding, which means that a court remedy can be sought in respect of the obligations it contains.

Guest speakers

A number of speakers shed light on the letter and spirit of the Act. Questions were also raised about the new obligations of departments and agencies in the region, the role of Canadian Heritage in ensuring coordination and evaluation, and follow-up to the mid-term evaluation of the Government of Canada's Action Plan for Official Languages.

The participants broke into workshops to discuss what form the consultations with minority communities might take; use of the accountability framework in the Action Plan; and methods of applying the "41 lens" (Part VII perspective) to decision-making processes. Lastly, the participants discussed the "positive measures" federal government departments and agencies might take to enhance the vitality of minority communities and promote English and French.

High satisfaction

The intensity of input was remarkable. At the end of two days of open listening, lively discussion and brainstorming, the participants came to the conclusion that there is a need to grasp the ins and outs of Part VII in the region and that action must be taken to make regional public services, senior managers in particular, more aware of how they can implement Part VII in their region with input from their communities.

A report will be released by the end of June, and the organizing committee will present the Symposium's recommendations and findings to the four Atlantic federal councils in the fall.

Documents relating to the Symposium are available on the Web site of the Prince Edward Island Federal Council at www.peifc-cfipe.gc.ca.

RESEARCH

The official-language minorities, their medias and their community vitality

On March 16 and 17, 2006, a symposium was held in Montreal on the theme *Media, Governance and Official-Language Minorities in Canada*. Organized by the Association for Canadian Studies, the symposium had the benefit of support from a number of partners, including the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, the *Centre d'études acadiennes* of the *Université de Moncton*, and the Quebec Community Groups Network.

For the 80 or so academics, researchers, community leaders, journalists and media representatives, the objective was to identify the challenges facing the official-language minority media, particularly in the way they serve their local target communities.

The symposium organizers chose the formula of round tables and workshops to encourage reflection and discussion. The themes ranged from the role of the media in minority communities, priorities and strategies for defining communities of readers, and the media as a tool for establishing closer relations with the majority community.

The media are needed

The research team of Canadian Heritage's Official Languages Support Programs Branch (OLSPB) presented the preliminary results of an analysis of some questions drawn from public opinion polls conducted between 2002 and 2005.

These results show that all members of the official-language minority communities selected consider that the media play an important role in promoting access to artistic and cultural events in their region.

Among the various media, the community newspaper is generally considered the most important media tool. However, the level of satisfaction reported conceals certain regional disparities. An analysis of the opinions of more than 3,000 Quebec Anglophones shows that, among other things, satisfaction with the various media sources decreases substantially as one moves away form the big urban centres (Montreal, Laval, Gatineau).

Creating bonds and mutual support

This assembly made a major contribution to establishing ties between the members of Quebec's Anglophone communities and those of the Francophone communities outside Quebec. In addition, the presence of representatives of the print media, radio and television encouraged the development of alliances and partnerships in order to better serve the minority communities.

Thanks to their discussions, the participants now have a better grasp of the realities specific to the two minority communities, such as media accessibility, the readers' profile, the role of the media as an information and governance tool, and the challenges and needs characteristic of the two minority communities. In short, the entire exercise helped to improve understanding of the role of the media in a minority setting.

For more information: Martin Durand, OLSPB Research Team, at (819) 994-1917.

Contact information:

Assocation for Canadian Studies
1822-A Sherbrooke West
Montreal (Quebec) H3H 1E4
Telephone: (514) 925-3094
Fax: (514) 925-3095
Web Site: www.acs-aec.ca

IPOLC AT WORK

The Interdepartmental Partnership with the Official-Language Communities (IPOLC) is a Canadian Heritage initiative, launched in June 2000 with an annual budget of $5 million, which provides complementary funding to that received by federal institutions looking to support official-language minority community development. On March 31, 2006, Canadian Heritage signed 18 memorandums of understanding (MOUs) with 17 federal institutions. These MOUs generated an investment of $37 million from federal institutions, $22 million from Canadian Heritage and $16 million from other sources, for a leverage of $75 million for the first five years of the initiative.

www.canadianheritage.gc.ca/ipolc

Short dramas *Embargo* and *Louez un mari* to be produced for television

Jeanine Basile
Telefilm Canada

This winter, Telefilm Canada, *Radio-Canada* and the National Film Board of Canada (NFB) announced the production of two short dramas as part of the 2005-2006 edition of the competition that operates under the Interdepartmental Partnership with the Official-Language Communities (IPOLC). *Embargo* and *Louez un mari* are from Ontario and New Brunswick respectively.

This is the second edition of the competition. It was designed to offer Francophone producers, screenwriters and directors working outside Quebec the opportunity to refine their skills in TV drama production. It is also intended to expand the pool of Francophone creators in provinces other than Quebec.

This year the jury of Telefilm Canada, *Radio-Canada* and NFB representatives had to choose from among five projects that met the selection criteria, all of them by talented French-Canadian newcomers.

Embargo, writer-director Jocelyn Forgues (Moose Creek), Productions R. Charbonneau (Ottawa)
Marc Ladouceur has taken over the family cattle ranch from his father, but as the summer draws to a close, things are getting rough for Canadian ranchers. Onerous decisions by the Canadian Food Inspection Agency, a US embargo on Canadian beef – everything is playing against them. The ranchers mobilize, but the Ladouceur farm is sinking deeper into debt and the situation is taking its toll on Marc and Julianne's marriage. Is there any way out?

Louez un mari, writer Gracia Couturier (Moncton), director Jean-Claude Caprara (Ottawa), De Bellefeuille Productions (Moncton)
Hoping to find a soul mate, or at least a young woman to accompany him to his ex-love's wedding, Maurice takes a job with a housekeeping agency, convinced that he will meet the perfect candidate. But from disappointment to enthusiasm and back again, he rides a roller coaster of emotions before finally discovering that the best solution is often right under your nose.

As with the two short dramas produced from the first year of the competition, *Rébut* and *Un bon gars,* these two new dramas will be broadcast on the *Radio-Canada* network. Telefilm Canada will invest in these projects and the NFB will act as associate producer. The contributions of each of these agencies will be supplemented by the Department of Canadian Heritage.

IN BRIEF

Léon Leadership Award of the Commissioner of Official Languages

The winner of the Commissioner of Official Languages' *Léon Leadership Award* for 2005-2006 is Alan Latourelle, CEO of the Parks Canada Agency.

Since Mr. Latourelle assumed his duties in 2002, the Agency has made numerous efforts to fully integrate the official languages into its operations and to promote the linguistic duality of Canada.

One fine example of its many best practices is Parks Canada's policy of designating all of its senior management positions bilingual. In the area of linguistic duality, the Agency has introduced a program called *Parks Canada in Schools*, which is designed to provide teachers throughout the country with course materials concerning the protected heritage areas managed by the Agency. In 2004, Parks Canada also seized the opportunity of the 400th anniversary of the arrival of French settlers in Canada to create a lesson plan for high school students in order to encourage greater knowledge of individuals, events and places of national historic importance related to the French presence in Canada.

To learn about the *Parks Canada in Schools* program, visit the Web site: www.pc.gc.ca/apprendre-learn/prof/index_e.asp.

Le Cornouiller d'or awarded to a Canadian Heritage employee

The *Cornouiller d'or* award of the *Fédération des francophones de la Colombie-Britannique* (FFCB) pays tribute to government employees who have made an outstanding contribution to the development of the province's French-speaking community. This year it went to Nicole Laplante, a program officer at the Department of Canadian Heritage.

Yseult Friolet, Director General of the FFCB, with Nicole Laplante

Ms. Laplante has lived in Vancouver since 1980, and she joined the official languages team at Canadian Heritage in 1998. Since then, the FFCB and all of the Francophone associations of British Columbia have been able to rely on her remarkable collaboration, wise advice and continuous support for the community. Ms. Laplante was a member of the management committee for the Canada-Community Agreement from 1998 to 2005 and a member of the Canadian Heritage team for the renewal of the second Canada-Community Agreement. Congratulations Ms. Laplante!

En Route to Stanstead ... Where Capacity Exists!

The Community Table of the National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority of Quebec, along with the Community Economic Development and Employability Committee (CEDEC) of the Eastern Townships, launched the *Capacity Exists Toolkit* in May 2006. This resource, funded by Human Resources and Social Development Canada, was developed for communities to initiate discussion and action around local development issues.

Included in this toolkit are a facilitation guide, an accompanying PowerPoint presentation, and a video portraying the role of the Eastern Townships CEDEC supporting a capacity-building process with a group of women in a local employability program, *Tools for Life Stanstead*. The CEDEC supported the women as they learned how to organize and host a public forum and develop skills which would engage them in their community while enhancing their employability.

Using a capacity-building approach, CEDECs encourage the English-speaking communities of Quebec to recognize their considerable skills and knowledge and use them as building blocks for community economic development. To consult the Guide, visit the Website: www.buildingcommunities.ca/ct/en/publications.htm.

REGIONAL INITIATIVES

An innovative program serving Franco-Newfoundlanders

Thanks to a "travelling" information service, the Francophone residents of Port-au-Port peninsula now have access in their language to information on a range of federal programs and services. Since March 2006, a bilingual officer from Service Canada's Stephenville office has been offering an information service in Mainland (La Grand'Terre). Since a Community Access Program site has been established there by Industry Canada, it is easy to direct and advise people looking to find information on the Internet.

This new "travelling" service is a one-year pilot project set up at the initiative of the Newfoundland and Labrador Federal Council. It is the product of community consultations held on the peninsula in the fall of 2003. There are a number of French-speaking communities in this region whose origins date back to the 17th century. Each of the three communities of Black Duck Brook (L'Anse-à-Canards), Mainland (La Grand'Terre) and Cape St. George (Cap St-Georges) has 200 to 300 Franco-Newfoundlanders.

The main request made at the consultations was for access to a federal government representative who could offer information services in French. An advisory committee composed of representatives of various departments and agencies reviewed and recommended various service models, on the principle that it was essential to have a number of departments working in collaboration.

Seven other departments and agencies have made financial contributions and also sit on the project's steering committee. The Francophone community of Newfoundland is extending a warm welcome to this promising, innovative project, which has the benefit of the unfailing support of the Newfoundland and Labrador Federal Council.

For information, please see the Web site of the Newfoundland and Labrador Federal Council: www.nlfc-cftnl.gc.ca.

First *Rendez-vous de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse*

The very first edition of the *Rendez-vous de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse* on March 10, 2006, proved a great success for the *Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse* (CDÉNÉ) and the *Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse* (FANE).

The *Rendez-vous* was officially launched by honorary guests Senator Gérald Comeau and the CEO of the Office of Acadian Affairs, Vaughne Madden. Nearly a hundred community leaders from across the province came to Halifax for the occasion. It was an opportunity for them to renew their desire to create partnerships and their commitment to the community and the many partners in a position to support the comprehensive development of the Acadian community.

One of the key results of this *Rendez-vous* is the enhancement of the *Plan de développement global* [comprehensive development plan] developed by the CDÉNÉ and the *Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse* (FéCANE). The event was such a success that there are hopes of repeating it annually.

Enhancement of the *Plan de développement global*

The comprehensive development plan integrates two plans, one developed by the CDÉNÉ and the other by the FéCANE. The first, a community economic development plan, is the product of a series of five community forums and surveys conducted throughout the province by the *Réseau de développement économique et d'employabilité* (RDÉE), a priority project of the CDÉNÉ. The other, a cultural integration and development plan, is the result of a provincial series of public forums.

The *Plan de développement global 2006-2009* of the Acadian community of Nova Scotia includes six sectors: arts and culture, economy and employability, education and continuous training, communication and technology, law and politics, and health and well-being. This new enhancement of the plan lays the ground for a sharper focus on the main objectives of each sector and allows for another step to be taken in achieving them.

REGIONAL INITIATIVES

New avenue of interdepartmental communication

In February 2006, the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) organized an interdepartmental meeting with Canadian Heritage.

One objective of the meeting was to offer section 41 training relating to the roles and responsibilities of the regional official languages coordinators at ACOA. Another was to hold a discussion forum between the ACOA coordinators and Canadian Heritage officers responsible for interdepartmental coordination in Atlantic Canada and at the national level.

This was the first meeting of this kind in Atlantic Canada, and the participants reiterated the importance of establishing an ongoing proactive dialogue between the two departments. The discussions served to identify the challenges shared by the two organizations, and above all, avenues of collaboration for providing more effective support to the region's Francophone communities.

This productive meeting is another manifestation of the federal government's commitment to enhancing the vitality of the French linguistic minority communities in Canada and supporting and assisting their development.

Health and social services: English-language accessibility

In February 2006, the Community Health and Social Services Network (CHSSN) held its sixth Annual Conference on Accessibility of Health and Social Services in the English Language.

The conference, on the theme of "Building Links," had over 200 participants representing the federal and provincial governments as well as regional and local organizations that are members of the CHSSN. The objective was to identify strategies and models for promoting the health and well-being of English-speaking communities within the new reality of Quebec's health and social services network.

The proceedings addressed various demographic research projects and data on the Anglophone communities. Innovative projects were also examined, and strategies explored for maintaining the current level of investment and improving access to English-language services. Workshop topics included community resources and local service networks, the reorganisation of services in Montreal, determinants of health, the social economy, language training strategies and retention of human resources, the role of the media in health and social services, and the role of the school. The discussions were intense and interesting links were created.

This conference is one of the positive effects of the Government of Canada's Action Plan for Official Languages. It has been made possible by funding from Health Canada, the Public Health Agency of Canada, and Canadian Heritage's Official Languages Support Programs (Community Life component). The conference report is available online at www.chssn.org.

Annual meeting of Francophone stakeholders in the justice sector

The annual meeting of Francophone stakeholders in the justice sector for the province of Ontario was held in Toronto from March 1 to 3, 2006.

Offered to officially launch the two days was a meet-and-greet reception, attended by representatives of the community and of provincial and federal organizations involved in the justice field. This was the occasion to announce the renewal of the memorandum of understanding between provincial and community organizations on the Ontario Provincial Police Strategy.

There were two components to the meeting: a community consultation on needs in the field of justice services in French; and a confirmation of the preliminary results of the study called *État des*

lieux, les services en français dans le domaine de la Justice en Ontario. Those results will be elaborated upon in the course of 2006 by the University of Ottawa research team responsible for the study.

The meeting also afforded an opportunity to establish ties, clarify specific issues in justice services for the Francophone community, and promote the Justice Canada programs that can meet the community's needs.

For more information: Adel Ghié at (613) 954-3723.

Coalition pour la promotion de la langue française et de la culture francophone en Saskatchewan

The *Assemblée communautaire fransaskoise* is the initiator and administrator of a coalition that aims to promote a dynamic, inclusive and modern image of the French language and culture in Saskatchewan. The objective of the *Coalition* is to arouse the interest of the province's citizens in the many advantages of learning French and participating in the Francophone culture.

The *Coalition* includes the community, government and private sectors. It has developed a plan which over the next five years calls for it to:

- create partnerships;
- coordinate communications efforts; and
- develop and set up common communication strategies:
  - representations to interest groups;
  - public relations campaign with the media;
  - promotional campaign; and
  - personalized marketing.

The kickoff for the promotional campaign came in March 2006 as part of *Francofièvre*, a major cultural event which brought together 1,500 young Saskatchewan Francophones and Francophiles at a concert featuring local talent and well-known groups (*Projet Orange, Les Respectables*). *Francofièvre* was developed to make young people more proud to use the French language and to publicize the French-speaking community.

Forum on official languages

In April 2006, some 60 people met in Edmonton for an official languages forum under the theme of "Seize the moment."

Organized by the Interdepartmental Network of Official Languages Coordinators and the Alberta Federal Council, the forum was designed to provide an update on the repercussions of the recent amendments to the *Official Languages Act* with the passage of Bill S-3.

A number of speakers had accepted the invitation of the organizing committee. They traced the context of the amendments to the Act, spoke of their effects in a unilingual work environment, and discussed implications for the public service hiring process. They explained the amendments and specified what they entail for the implementation of Part VII of the Act.

The participation was outstanding. Official languages coordinators, human resources professionals, program officers and supervisors made up most of the audience, and reported that they were very satisfied with the day. The forum was an opportunity both to answer questions and to fuel the enthusiasm of people with an interest in the official languages. A success right down the line!

Bulletin 41-42

LANGUES OFFICIELLES - DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS ET DUALITÉ LINGUISTIQUE

MISE EN ŒUVRE DES ARTICLES 41 ET 42 DE LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES*

Automne 2006

Nouvelle gouvernance des langues officielles à Patrimoine canadien

Le 6 février 2006, l'honorable Josée Verner était assermentée en tant que ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles. L'équipe de rédaction du *Bulletin 41-42* lui a posé quelques questions concernant son rôle et sa vision dans le dossier des langues officielles.

Décrivez-nous votre parcours personnel et professionnel, et ce qui vous a amené en politique.

Avant de faire le saut en politique fédérale, j'ai oeuvré dans le domaine des communications et dans le secteur public pendant près de 20 ans. Par exemple, durant la seconde moitié des années 1980, j'ai travaillé dans le gouvernement de l'ancien premier ministre du Québec, monsieur Robert Bourassa.

En 2004, on m'a approchée pour être candidate conservatrice dans la circonscription de Louis-Saint-Laurent, en banlieue de Québec. Tout au long de cette campagne, j'ai livré une chaude lutte sur le terrain et je suis fière du résultat obtenu, ce qui a servi de bons fondements pour ma victoire électorale au mois de janvier dernier.

Au cours des deux dernières années, j'ai fait partie du cabinet fantôme de monsieur Stephen Harper. Pendant cette période, on m'a confié le mandat de porte-parole pour l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, pour la Francophonie ainsi que pour le dossier des langues officielles.

Je travaille avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme comme députée élue du comté de Louis-Saint-Laurent. Afin de m'aider à relever ces défis professionnels, je suis épaulée sur le plan personnel par mon conjoint et mes trois enfants dont je suis très fière.

Parlez-nous de votre rôle en ce qui concerne la Francophonie et les langues officielles?

Pour moi, il est essentiel que la ministre de la Francophonie et des Langues officielles assure un rôle de leadership politique sur les enjeux de dualité linguistique du pays. Étant la porte-parole du gouvernement sur les questions de langues officielles, je crois qu'il est important de travailler étroitement avec les provinces et les territoires pour l'ensemble du gouvernement.

Mes deux chapeaux me permettent de faire le lien entre toutes les communautés francophones du Canada et la Francophonie internationale pour ainsi assurer le rayonnement de la francophonie canadienne sur les scènes nationale et internationale. Par exemple, mes visites récentes tant à Saint-Boniface qu'au Nouveau-Brunswick m'ont permis de réaliser l'avantage de porter ces deux chapeaux.

Suite de l'entrevue à la page 3

Vol. 12, nº 2

Info-Culture 2
Retour sur ConverGence 2006 5
Signature des ententes en éducation 6
Rendez-vous de la Francophonie : pratiques exemplaires 8
Politique à Santé Canada appuyant les communautés en milieu minoritaire 10
Tronçon 2003-2005 de l'autoroute des francommunautés virtuelles .11
CommunAction : guichet unique virtuel 11
PICLO 14
Initiatives régionales 16

Patrimoine canadien Canadian Heritage

Canada

INFO-CULTURE

29e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FCCF

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) a honoré les siens à l'occasion de sa 29e assemblée générale annuelle à Saint-Jean (Terre-Neuve), le 17 juin 2006. À l'aube de son 30e anniversaire, la FCCF a remis ses prix Hommage.

Le prix Hommage du développement culturel a été remis au Regroupement artistique francophone de l'Alberta, qui a obtenu le statut de porte-parole officiel du secteur culturel en signant une entente avec l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Le prix Hommage des arts et des industries culturelles a été remis à Arash Mohtashami-Maali et la Revue *Liaison*. Homme de lettres et poète, M. Mohtashami-Maali dirige les Éditions Interligne ainsi que la revue *Liaison*, qui couvre la vie artistique et culturelle des communautés francophones du Canada. La revue *Liaison* a récemment dépassé les frontières de l'Ontario pour devenir une revue littéraire pancanadienne.

Site Web : www.fccf.ca.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ARTS MÉDIATIQUES

À sa dernière réunion, le 30 mars 2006, le Groupe de travail sur les arts médiatiques s'est questionné sur l'effet de la production télévisuelle et cinématographique locale sur la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire.

Les organisateurs avaient convié plusieurs conférenciers, dont René Cormier, de la FCCF, Jean-Claude Mahé et Nancy Roch, de Téléfilm Canada, Richard Simoens, de Radio-Canada, en plus de prévoir des discussions en ateliers. On a notamment parlé des programmes et mécanismes de concertation et de financement fédéraux. On s'est demandé comment ils contribuent au développement de la télévision et du cinéma et à la consolidation de l'industrie du film et de la vidéo dans les communautés francophones en situation minoritaire. On s'est aussi demandé si ces programmes et mécanismes ont aidé à endiguer l'assimilation et l'exode des jeunes talents francophones en milieu minoritaire. À cet égard, René Cormier a souligné qu'en soutenant la production télévisuelle et cinématographique, on soutient la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire. La francophonie est vitale à la diversité du Canada et la préservation de cette diversité fera en sorte que le Canada sera un pays où on aura envie de continuer à vivre.

LIEN LANGUE-CULTURE-ÉDUCATION : BRISER L'ISOLEMENT DES ORGANISMES

Les 20 et 22 février 2006, la FCCF et la Table des organismes nationaux des arts et de la culture tenaient des consultations provinciales sur le lien langue-culture-éducation au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. Plusieurs éléments ressortent des discussions, dont le fait que plusieurs entités existent et sont actives dans ce dossier, mais qu'elles travaillent souvent en silo. Pour briser l'isolement, qui nuit considérablement au rayonnement des activités, les participants ont résolu d'entretenir des liens sur une base périodique.

Au Nouveau-Brunswick, on a créé une Table de concertation intersectorielle Arts-Culture-Éducation, qui s'insère dans le cadre des États généraux sur les arts et la culture dans la société acadienne de cette province, qui auront lieu au printemps 2007. Au Manitoba, on a plutôt créé un comité de travail qui élaborera un plan d'action et trouvera les fonds nécessaires pour poursuivre ses activités et dresser un état des lieux.

Site Web : www.fccf.ca/fccf/home/index.cfm?id=194.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

C'est le 3 mai 2006 que s'est réuni le Groupe de travail sur le développement culturel, co-présidé par Pierre Bourbeau, directeur général de la FCCF et Michel Lemay, directeur des Programmes et développement des arts à Patrimoine canadien, pour examiner divers dossiers pilotés par la FCCF sur les plans national, provincial et municipal.

L'initiative Lien langue-culture-éducation, l'Enquête nationale sur l'action culturelle et artistique, et le positionnement du secteur culturel au sein des communautés linguistiques de langue officielle en situation minoritaire étaient à l'ordre du jour. Des intervenants communautaires de la FCCF, du Yukon, du Manitoba et de l'Île-du-Prince-Édouard étaient présents.

La rencontre s'est terminée par un exercice de planification tenant compte de la conjoncture politique et des capacités des organisations. Les participants ont élaboré les premiers jalons d'un plan de travail pour le développement culturel en 2006-2007. L'exercice a tenu compte du positionnement du dossier des arts et de la culture à tous les paliers gouvernementaux, de la visibilité des communautés francophones au 400e anniversaire de Québec en 2008, et de la préparation d'un Forum artistique en 2008 par la FCCF.

Le *Bulletin 41-42* est publié par la Direction de la concertation interministérielle du ministère du Patrimoine canadien. Il tire son nom des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles* par lesquels le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des communautés minoritaires francophones et anglophone du Canada et à promouvoir le français et l'anglais dans la société canadienne. Il s'adresse aux membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire, aux fonctionnaires et aux autres personnes qui s'intéressent aux langues officielles. Le Bulletin est destiné à faciliter la circulation de l'information entre les divers acteurs de la concertation interministérielle, tant du côté des communautés qu'au sein des ministères et organismes fédéraux.

Prière de nous acheminer vos commentaires et observations.
Coordination : Marjorie Rémy
Tél. : (819) 994-3979 Téléc. : (819) 953-3942
Révision : Pierrette Jutras et Mariam Adshead
Courriel : bulletin41-42@pch.gc.ca
Site Web : www.patrimoinecanadien.gc.ca/bulletin41-42
La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1480-7289

Suite de la page 1

NOUVELLE GOUVERNANCE DES LANGUES OFFICIELLES À PATRIMOINE CANADIEN

Comment votre rôle est-il lié à celui de la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Beverley J. Oda?

Lors de la formation de son cabinet, le premier ministre m'a confié la responsabilité de l'ensemble du dossier des langues officielles. Cela comprend à la fois la coordination horizontale de toutes les initiatives fédérales en matière de langues officielles, et la gestion des Programmes d'appui aux langues officielles. Je suis appuyée par le Secrétariat des langues officielles dans mes fonctions de coordination horizontale, et par la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles, pour ce qui est de la gestion des programmes qui relevaient auparavant de la ministre du Patrimoine canadien. Cela dit, je travaille en étroite collaboration avec ma collègue, madame Oda.

Dans le cadre de la *Loi sur les langues officielles*, le gouvernement fédéral s'est engagé à favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire du Canada ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Comment croyez-vous qu'il convient de remplir cet engagement?

Je crois fermement que les langues officielles de notre pays représentent un avantage social, culturel et économique unique pour tous les Canadiens et Canadiennes. Je travaille entre autres avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de faire progresser la dualité linguistique et afin d'appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Évidemment, ces actions se font dans le respect de nos champs de compétence respectifs.

De plus, je collabore avec tous mes collègues du Conseil des ministres pour faire en sorte que la dualité linguistique fasse partie intégrante des processus de prise de décisions et d'élaboration de politiques et de programmes. L'approche de notre gouvernement est simple. Nous désirons mettre l'accent sur l'atteinte de résultats tangibles et d'objectifs mesurables en matière de langues officielles.

Selon vous, quels sont les défis que vous aurez à relever auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire, soit la communauté francophone hors-Québec et la communauté anglophone au Québec?

Tout d'abord, je me suis fixée l'objectif d'être à l'écoute des besoins et des défis des communautés de langue officielle en situation minoritaire. J'ai d'ailleurs entamé une tournée pan-canadienne afin de rencontrer ces communautés. À ce jour, j'ai rencontré les Franco-Manitobains, les Franco-Ontariens, les Acadiens du Nouveau-Brunswick ainsi que des représentants de la communauté anglophone du Québec. J'ai également l'intention de visiter les communautés de langue officielle en situation minoritaire dans les autres régions du Canada.

Tout comme le premier ministre, je désire réitérer l'engagement inébranlable de notre gouvernement pour une dualité linguistique moderne et dynamique au sein du Canada; ce qui constitue une valeur fondamentale de notre société.

Embrasser l'espace francophone

C'est sous ce thème que se sont déroulées les discussions entre les leaders communautaires du Manitoba et les fonctionnaires fédéraux, les 1er et 2 juin 2006 à Winnipeg. En effet, la communauté francophone du Manitoba a accueilli des représentants nationaux et régionaux d'une vingtaine de ministères et organismes fédéraux pour cerner des pistes de collaboration et favoriser le développement de la communauté. Mentionnons que ce thème s'inspirait de la stratégie franco-manitobaine intitulée : « Agrandir l'espace francophone du Manitoba », qui vise à accueillir les nouveaux arrivants francophones, à faciliter leur rapprochement avec des personnes bilingues et à sensibiliser les parents de familles exogames à l'importance de l'usage du français.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des rencontres des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en oeuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*, organisées par Patrimoine canadien. Ainsi, M. Daniel Boucher, président-directeur-général de la Société franco-manitobaine (SFM) a pu livrer un portrait de la communauté et de ses grands enjeux, comme la promotion des activités communautaires et du milieu rural, la collaboration et le développement professionnel des artistes, ou encore l'appui aux athlètes et aux officiels, pour ne nommer que quelques exemples, tirés du plan de développement global. D'autre part, M. Alain Boucher, coordonnateur des centres de services bilingues au Secrétariat des services en langue française du Manitoba, a présenté divers mécanismes de collaboration entre les gouvernements et la communauté, tels que les centres de services bilingues, le comité du partenariat pour le développement

économique des francophones du Manitoba, le Groupe de travail sur l'amélioration des services en langue française au sein du système judiciaire et le Conseil communauté en santé, entre autres. De plus, Mme Mariette Mulaire, directrice générale du Conseil de développement économique du Manitoba, a fait le point sur la campagne d'image de marque intitulée « C'est si bon / Ensemble - Together », issue d'un grand projet visant à positionner les municipalités bilingues du Manitoba et la valeur ajoutée du français dans l'essor du Manitoba.

Réunies en ateliers, une centaine de personnes ont abordé des thèmes comme les arts, la culture et le patrimoine, la santé et la petite enfance et le développement économique et international. Les participants fédéraux

Dans l'ordre habituel, Hélène Fisette et Alain Boucher, du Secrétariat provincial des services en français, Louise Trahan, de la Direction de la concertation interministérielle, Natalie Gagné, de la SFM et Simone Neveux, maîtresse de cérémonie.

en ont profité pour échanger davantage sur les programmes et politiques dans des secteurs communs, par exemple, en santé, petite enfance, justice, etc.

On a tiré des discussions des façons novatrices d'appuyer le développement des communautés : que ce soit en suggérant de promouvoir la santé par le sport, dans une perspective de mieux-être et non de compétition; d'utiliser le marketing international pour promouvoir les attraits touristiques des communautés; ou encore d'utiliser davantage les nouvelles technologies afin de promouvoir les programmes et services gouvernementaux auprès des jeunes.

La journée a été marquée par une tournée de Saint-Boniface où les coordonnateurs nationaux et régionaux ont pu visiter : le centre de services bilingues de Winnipeg et le centre culturel franco-manitobain. Finalement, une réception a été offerte par la communauté francophone et s'est terminée sur une note d'humour jouée avec brio par le groupe Elles M N O P. Ces trois artistes ont présenté un spectacle des plus colorés inspiré de la thématique de l'identité culturelle francophone.

Franco-Allô!

Marie Gaudet
Service Canada

Je suis d'origine fransaskoise et j'habite maintenant en Alberta. Dans l'Ouest canadien, il peut être assez difficile de conserver sa langue maternelle et d'encourager ses enfants à l'apprendre. J'ai donc commencé, à titre d'agente des langues officielles, à écrire des courriels hebdomadaires destinés à tout notre personnel bilingue. Je les rédige de la façon la plus simple et divertissante possible, et j'essaie de sensibiliser les gens à l'éventail d'activités offertes par notre communauté francophone pleine d'entrain. À Edmonton, mes courriels ont « fait des petits » : une pause-café hebdomadaire où nous parlons en français. Notre groupe se nomme Franco-allô. Initialement, c'était un défi de trouver des participants, mais le bouche-à-oreille a fait son oeuvre. Au fur et à mesure que les gens ont appris qu'il existait un groupe de francophiles ici même à Place du Canada, la petite pause-café a pris un essor fulgurant!

Les gens d'autres ministères ont commencé à participer et certains d'entre eux offrant leur propre séance à l'heure du café ou du déjeuner. C'est ainsi que sont nés *Les Dîne-à-Mots* de Diversification de l'économie de l'Ouest et *Le Bistro francophone* du ministère de la Justice qui se rencontrent également à toutes les semaines. Certains bureaux ont créé leurs propres bulletins électroniques (comme La francofolie albertaine à Calgary par l'Agence du revenu du Canada). Le Conseil fédéral de l'Alberta a récemment tenu une séance en français sur la retraite. Le fil d'Ariane, dans tout ça, c'est que tous les fonctionnaires fédéraux sont invités aux séances.

Il arrive de plus en plus souvent qu'on entende parler français dans l'aire de restauration de notre édifice (tout au moins les jeudis après-midis). Notre petite pause-café se poursuit, en compagnie de nouveaux amis qui s'acharnent tous ensemble à apprendre ma langue - voilà tout un honneur!

L'Alberta est fière d'apporter un ton positif à la situation globale des langues officielles. Voilà la vraie nature du Canada!

Un retour sur le forum ConverGence 2006 au Manitoba : mieux se connaître pour mieux travailler ensemble

En mars 2006, le Conseil fédéral du Manitoba, le Secrétariat provincial des services en langue française et la Société franco-manitobaine ont uni leurs efforts lors d'un survol de la situation de la communauté francophone au Manitoba.

Le forum ConverGence 2006 accueillait près de 200 personnes, fonctionnaires des gouvernements fédéral et provincial et représentants communautaires. L'objectif consistait à mieux se connaître et à alimenter un changement de culture nécessaire pour s'engager dans des activités dynamiques, enrichissantes et continues.

La première journée de rencontre a été particulièrement colorée. Des jeunes ont brossé un tableau éloquent de l'histoire du Manitoba français, très liée à celle des Autochtones de la région, et des institutions créées au fil des ans. La troupe de comédiennes Elles M N O P a ensuite présenté avec humour les aléas de la vie en français au Manitoba à différentes époques. La journée s'est terminée avec des exposés sur des pratiques exemplaires mettant en valeur la créativité et l'esprit d'équipe de certains ministères et organismes fédéraux.

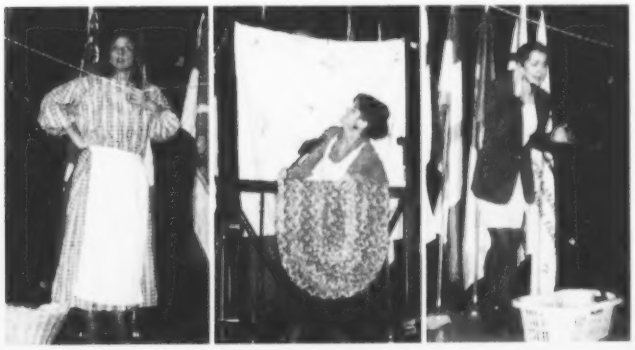

La troupe de comédiennes, Elles M N O P

Le lendemain, les participants ont analysé divers scénarios pour cerner les avantages et les inconvénients des modèles de collaboration entre gouvernements et communauté francophone. Ils ont retenu cinq caractéristiques positives, puis établi une liste de priorités et d'éléments clés pour favoriser une collaboration optimale. Les caractéristiques retenues sont les suivantes :

- un partenariat équitable et inclusif ;
- un engagement soutenu de la part des chefs de file ;
- un plan stratégique global conjoint répondant aux besoins des Franco-Manitobains ;
- des actions ciblées menant à des résultats concrets ; et
- une structure et un fonctionnement souples et légers.

Le forum ConverGence 2006 a donné l'occasion aux participants de commencer à travailler ensemble. Les activités complémentaires des deux jours ont permis de comprendre le contexte franco-manitobain dans toute sa complexité et de dégager une vision commune pour collaborer de manière efficace et engagée.

Les récipiendaires du prix Ronald-Duhamel, MM. Mike Styre et Edmond Labossière

PRIX RONALD-DUHAMEL

La communauté franco-manitobaine a profité du forum ConverGence pour décerner son Prix Ronald-Duhamel, qui souligne l'excellence et l'innovation au service de la francophonie manitobaine.

Deux équipes de fonctionnaires, l'une fédérale et l'autre provinciale, ont été récompensées pour la mise sur pied des trois premiers centres de services bilingues à Saint-Boniface, Saint-Pierre et Notre-Dame-de-Lourdes. Mike Styre, directeur pour le Manitoba de l'Agence des services frontaliers du Canada et coprésident fondateur du Comité directeur des langues officielles du Conseil fédéral du Manitoba, et Edmond Labossière, ancien conseiller spécial du Secrétariat provincial des services en langue française, ont accepté le prix au nom de leurs équipes respectives.

SIGNATURES DES ENTENTES EN ÉDUCATION ENTRE

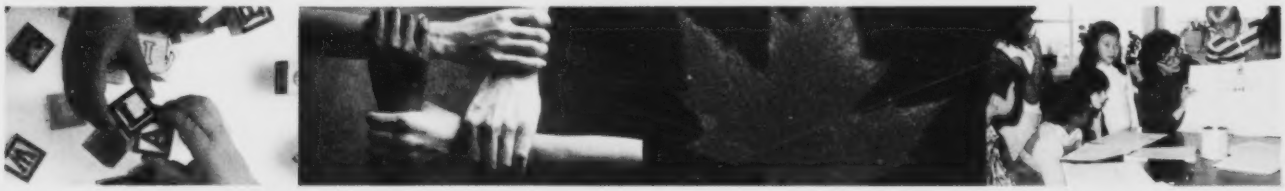

PATRIMOINE CANADIEN ET LES PROVINCES ET TERRITOIRES

C'est en mars 2006 qu'ont été conclues toutes les ententes avec les provinces et les territoires dans le domaine de l'enseignement dans la langue de la minorité et de l'enseignement de la langue seconde. Ces ententes répartissent des contributions fédérales totalisant près d'un milliard de dollars qui seront versées sur une période de quatre ans, soit jusqu'en 2008-2009.

Une longue tradition

Il y a maintenant plus de 35 ans que le gouvernement du Canada aide financièrement les provinces et les territoires à s'acquitter de leurs responsabilités en matière d'enseignement dans la langue de la minorité et à offrir des programmes d'enseignement de la langue seconde.

Cette relation, dans un domaine de responsabilité provinciale, est encadrée par un Protocole pluriannuel négocié entre le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], au nom des provinces et des territoires, et Patrimoine canadien. Le Protocole est l'instrument multilatéral qui fixe les principaux paramètres entourant la collaboration bilatérale entre le gouvernement du Canada et chaque gouvernement provincial ou territorial. Le plus récent *Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde* couvre les années 2005-2006 à 2008-2009.

Le protocole

Le nouveau Protocole détermine la répartition financière d'une enveloppe fédérale de 1 019 388 000 $ sur quatre ans à l'appui des mêmes grands objectifs que les protocoles antérieurs :

- offrir aux jeunes Canadiens et Canadiennes d'expression française et anglaise en situation minoritaire une éducation dans leur propre langue; et
- offrir à l'ensemble de la clientèle scolaire la possibilité d'apprendre leur seconde langue officielle.

Il prévoit une somme de 107 872 000 $ pour la mise en œuvre des programmes de bourses *Explore* et *Destination Clic* et des programmes de moniteurs de langue *Accent* et *Odyssée*, et de 911 516 000 $ pour la mise en oeuvre d'ententes bilatérales conclues entre Patrimoine canadien et chaque province et territoire.

Les ententes bilatérales

Les ententes bilatérales conclues entre Patrimoine canadien et chaque province et territoire sont d'une durée de quatre ans, à frais partagés. Chaque gouvernement provincial et territorial a élaboré un plan d'action pluriannuel qui fait maintenant partie intégrante de son entente bilatérale. Ce plan d'action présente les stratégies qu'une province ou un territoire compte mettre en œuvre dans ses programmes d'enseignement régulier au cours de la période de quatre ans. Il décrit également des stratégies additionnelles qui viendront appuyer des enjeux provinciaux ou territoriaux particuliers en matière d'éducation dans la langue de la minorité et d'apprentissage de la langue seconde.

Au total, 656 millions de dollars seront consacrés au maintien et à l'amélioration des programmes réguliers, 153,3 millions de dollars à l'appui de stratégies additionnelles pour l'enseignement dans la langue de la minorité et 102,2 millions de dollars à l'appui de stratégies additionnelles pour l'apprentissage de la langue seconde.

Les fonds complémentaires

Outre le financement prévu à leur entente bilatérale, les provinces et les territoires peuvent se prévaloir de fonds complémentaires pour répondre à des priorités émergentes. Dans ce cas, des ententes distinctes peuvent être conclues avec certaines instances gouvernementales tout au long des quatre années.

Concrètement...

Voici quelques exemples de mesures mises en oeuvre par les provinces et les territoires dans le cadre des ententes nouvellement conclues :

Les programmes réguliers

- Soutien et encadrement des systèmes et de programmes d'enseignement
- Développement de programmes d'enseignement
- Formation et perfectionnement des enseignants
- Initiatives postsecondaires

Les stratégies additionnelles

- Francisation et mise à niveau linguistique
- Nouvelles approches d'enseignement de la langue seconde
- Services pédagogiques spécialisés pour permettre une amélioration des compétences en langue première ou en langue seconde
- Développement de ressources pédagogiques
- Recrutement de nouveaux enseignants
- Outils d'évaluation des compétences linguistiques

Les ententes intergouvernementales prévoient également des mécanismes de consultation avec les principaux intervenants du secteur de l'éducation et un cadre d'imputabilité qui permettra aux deux paliers de gouvernement de mieux communiquer au public les résultats de cette collaboration intergouvernementale renouvelée.Pour plus d'information sur les programmes de langues officielles de Patrimoine canadien, veuillez consultez le site Web suivant :

Ententes en éducation :
www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/entente-agreement/education/index_f.cfm

CENTRES SCOLAIRES ET COMMUNAUTAIRES : NOUVEAUX INVESTISSEMENTS EN ATLANTIQUE

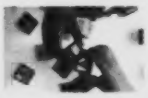

L'année 2006 est porteuse de bonnes nouvelles pour trois communautés francophones et acadiennes du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le ministère du Patrimoine canadien et les gouvernements de ces provinces ont en effet conclu deux ententes en mars dernier, témoignant de leur collaboration fructueuse dans le dossier des centres scolaires et communautaires (CSC). Ces ententes viennent en outre confirmer l'engagement sans équivoque du Ministère à l'égard des CSC en Atlantique.

Au Nouveau-Brunswick, le gouvernement du Canada investit pas moins de 10 millions de dollars dans l'agrandissement de la composante communautaire du CSC Samuel-de-Champlain, à Saint-John, et du Centre communautaire Sainte-Anne, à Fredericton. Plusieurs activités pourront être mises en œuvre grâce à ces nouveaux espaces, notamment dans le domaine de la petite enfance. Ces Centres continueront également d'assurer l'essor socio-culturel de ces communautés. Les rénovations devraient être terminées d'ici 2008.

À l'Île-du-Prince-Édouard, c'est un tout nouveau CSC qui verra le jour dans la région de Prince-Ouest, plus précisément à Tignish. Le gouvernement du Canada octroie un peu plus de 2,4 millions de dollars à la composante communautaire. On s'attend que la communauté puisse bénéficier de ce nouvel espace dès 2007. Une garderie et des salles pouvant accueillir diverses activités communautaires et culturelles sont au nombre des infrastructures qui seront bâties grâce à la contribution fédérale.

À l'occasion du lancement des travaux d'agrandissement du Centre communautaire Sainte-Anne, Josée Verner et Bernard Lord, premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick.

Les CSC font partie du paysage socio-culturel des communautés de langue officielle depuis près de 28 ans. Le Centre communautaire Sainte-Anne a été le tout premier en son genre. Depuis la construction de ce centre, en 1978, le Ministère a financé plus de 70 centres communautaires et culturels dans la plupart des régions du Canada. Une vingtaine de centres communautaires sont greffés à des institutions scolaires minoritaires. C'est le cas en Atlantique, où les gouvernements provinciaux financent la partie scolaire de ces établissements qui, en milieu minoritaire, jouent un rôle essentiel de catalyseur communautaire et de promoteur du français.

Pour informations, veuillez consultez le communiqué de presse au lien suivant : www.pch.gc.ca/newsroom.

Rendez-vous de
des pratiqu

C'est à l'occasion de l'Année de la francophonie canadienne, en 1999, que le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) organisait pour la toute première fois un lancement officiel des Rendez-vous de la Francophonie au sein de la fonction publique fédérale. Depuis, sous la responsabilité de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada (ancienne composante du SCT), l'activité n'a cessé de prendre de l'ampleur. Le *Bulletin 41-42* présente quelques pratiques exemplaires de collaboration interministérielle.

AGENCE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Lancement des Rendez-vous : un rendez-vous annuel !

Le comité organisateur se compose de représentants de plusieurs ministères. Bernadette Larrue, de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, y a toujours contribué. Selon elle, les francophiles sont de plus en plus nombreux à y participer. Ces dernières années, des apprenants de l'École de la fonction publique du Canada ainsi que des anglophones découvrent la francophonie canadienne en répondant à l'invitation des Rendez-vous.

Alors que le premier lancement accueillait un peu plus de 200 personnes à la Bibliothèque nationale, il en a attiré plus de 600 en 2006, au Musée canadien des civilisations. Au tout début, l'activité ne comportait qu'une heure de présentations et de spectacles formels. Aujourd'hui, cela est précédé d'une foire informelle où, pendant une heure, les gens circulent dans divers stands mis en place par certaines institutions fédérales.

Site Web : www.hrma-agrh.gc.ca/ollo/even/index_f.asp

PATRIMOINE CANADIEN

De concert avec la communauté

En 2006, le ministère du Patrimoine canadien était chef de file de l'organisation de la journée du 22 mars, qui soulignait la quinzaine des Rendez-vous de la Francophonie en Alberta. Le Ministère a collaboré étroitement avec le Conseil fédéral de l'Alberta ainsi qu'avec plusieurs autres institutions fédérales, dont Santé Canada, l'Agence du revenu du Canada, l'École de la fonction publique du Canada et Industrie Canada. Le comité organisateur, qui comprenait en outre des représentants de la communauté franco-albertaine, a permis une meilleure planification des diverses activités entourant les Rendez-vous de la Francophonie.

Une telle collaboration permet des échanges informels entre organismes communautaires et fédéraux qui amène une meilleure communication entre les deux parties. Selon Ginette Taylor, fonctionnaire à Patrimoine canadien, « ça fait partie de notre mandat de favoriser ce genre d'échange et de collaboration, et c'est une partie du travail qui est très agréable. Pour moi, il allait de soi de faire participer des représentants de la communauté à la journée du 22 mars, puisque le but de cette journée était de promouvoir la culture francophone. »

la Francophonie :
es exemplaires

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Une journée pour mieux connaître la culture francophone

Le 20 mars, Journée internationale de la Francophonie, des centaines d'employés de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ont pris part aux multiples activités :

- Des représentants du Bureau de la traduction étaient là pour présenter *Le Coin linguistique, TERMIUM, Le guide du rédacteur* et plusieurs autres outils bilingues que peuvent utiliser les employés du Ministère.
- À l'heure du midi, on a pu écouter la musique d'artistes francophones canadiens ou regarder *La Grande Séduction*, un film québécois sous-titré en anglais.
- Des affiches donnaient des renseignements sur la culture francophone de chaque province et territoire, notamment sur certains personnages connus sur la scène internationale.
- Des employés chanceux ont gagné des prix de présence dont des billets pour de nombreux musées de la région de la Capitale nationale et des outils linguistiques offerts par le Bureau de la traduction.

Texte de Rosie Westwood,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

LA FRANCOPHONIE SELON DIANA

La **Francophonie**, c'est de la musique dans la voix et de la chaleur dans les mots;
Des chansons qui sonnent et qui résonnent au rythme de ses accents
et de ses couleurs.

La **Francophonie**, c'est de la bonhommie et de l'amitié qui voyagent entre terre et mer;
De la chaleur sous le soleil ou enfouie dans la neige sous un ciel éclatant;
La tradition, l'entraide et le partage;
Des liens fortement enracinés, une parenté, et une fierté qui nous définissent.

La **Francophonie** est rassembleuse et embrasse généreusement tous ceux
et celles qui veulent se laisser caresser par ses images et ses sonorités.

La **Francophonie**, c'est la persévérance d'un peuple qui voit grand et qui en dit long.

Extrait du discours de Diana Monnet, vice-présidente de la Direction des langues officielles à l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, lors du lancement des Rendez-vous de la Francophonie 2006 au sein de la fonction publique

Une politique à Santé Canada appuyant les communautés en milieu minoritaire : un exemple à suivre

Au mois d'avril 2003, à peine un mois après la publication du Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles, la haute direction de Santé Canada demandait à ses fonctionnaires d'élaborer une politique qui favoriserait l'accès équitable aux activités, aux programmes et aux projets du Ministère dans les communautés de langue officielle. Après un été de consultations et une année de travail assidu, Santé Canada adoptait, le 1er décembre 2004, la Politique pour appuyer les communautés de langue officielle en milieu minoritaire.

Communiquer et répondre aux besoins

L'énoncé de politique se lit comme suit :

Les directions générales et les bureaux régionaux de Santé Canada dont les programmes, les projets, les activités ou les services sont associés à des activités publiques, doivent contribuer activement à promouvoir le développement des communautés de langue officielle en milieu minoritaire, en respectant l'intention du législateur exposée dans la partie VII de la Loi sur les langues officielles.

Cette politique s'applique à toutes les directions générales et bureaux régionaux de Santé Canada. Elle a été élaborée afin de s'assurer de respecter les engagements de la partie VII de la Loi et de répondre aux besoins exprimés par les communautés. Elle découle aussi de la priorité accordée par le gouvernement fédéral à l'accessibilité des soins de santé au pays.

Cette politique se détaille en cinq lignes directrices tout en étant assortie d'une souplesse suffisante pour tenir compte du contexte et des contraintes particulières de chaque région du pays :

- Sensibiliser activement et concrètement le personnel du Ministère aux besoins des communautés et aux engagements du gouvernement en vertu de la partie VII de la Loi.
- Faire appel au Bureau d'appui aux communautés de langue officielle dès le début de l'élaboration des politiques, programmes, documentations, lettres d'appel et lignes directrices pour s'assurer de tenir compte de ces engagements.
- Consulter les communautés au moment de la création ou de la révision des programmes de subventions et de contributions et les inclure aux demandes de propositions.
- Travailler en collaboration avec les communautés et, au besoin, leur offrir un soutien technique et des conseils pour répondre plus efficacement aux demandes de propositions.
- S'assurer que les demandes de propositions de programmes ou services destinés au public exigent la compréhension du contexte des communautés de langue officielle incluses dans la population ciblée et une explication de la façon dont le projet satisfera aux exigences relatives aux langues officielles et aux besoins des communautés. La grille d'analyse des propositions doit comprendre une section traitant de cette exigence.

Suivre les progrès

Les directions générales, bureaux régionaux et agences de Santé Canada doivent faire état des activités et des progrès réalisés dans le cadre de cette politique dans le *Rapport des réalisations ministérielles pour la mise en œuvre de l'article 41 de la* Loi sur les langues officielles, que le ministre soumet annuellement au ministère du Patrimoine canadien.

Une évaluation formelle de cette politique est prévue pour sa troisième année de mise en oeuvre. Le Bureau d'appui aux communautés de langue officielle pourra alors déterminer son efficacité du point de vue de l'orientation des activités et des programmes ministériels. Un comité ministériel l'assistera dans cette tâche.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le Bureau d'appui aux communautés de langue officielle au (613) 957-8987.

TRONÇON 2003-2005 DE L'AUTOROUTE DES FRANCOMMUNAUTÉS VIRTUELLES : TROIS, DEUX, UN... À VOS SOURIS!

Marie Tremblay
Industrie Canada

Le programme Francommunautés virtuelles, d'Industrie Canada, est heureux d'annoncer le parachèvement du quatrième tronçon de son autoroute virtuelle!

Ce programme a pour mission d'aider les collectivités francophones et acadiennes du Canada à participer pleinement à l'économie du savoir en leur permettant de se brancher à l'inforoute et d'utiliser les technologies de l'information et des communications (TIC) pour leur développement économique communautaire.

L'aventure vous intéresse? Installez-vous devant votre ordinateur et suivez l'itinéraire. Ne prenez pour bagage que votre clavier et votre curiosité. Pas besoin de boucler votre ceinture!

Notre première halte propose aux friands des achats en ligne de découvrir une formule tout à fait inédite du commerce électronique, unique au Canada. Francoboutique (www.francoboutique.ca) est un site offrant une vitrine sur des entrepreneurs canadiens dont l'éventail de produits et de services pourrait vous surprendre. Il abrite notamment le Portail des métiers d'art acadiens (www.metiersdartacadiens.ca), qui vous permettra de faire une délicieuse pause dans le temps, de sortir de l'oubli les gestes d'antan et de réveiller en vous des talents artistiques cachés.

La santé et l'éducation vous intéressent plus particulièrement? Le nouveau tronçon propose plusieurs arrêts intéressants s'adressant tant aux étudiants qu'aux enseignants de tous les niveaux. Citons notamment Vecteur (www.vecteur.ca), un recueil de ressources pédagogiques, et Enpairs (www.enpairs.ca), une voie d'accès aux ressources pédagogiques qu'offrent les nouvelles technologies de l'information.

Saviez-vous qu'il existe un village santé au Canada? Non? Oh que oui! Et il se trouve dans les Maritimes, plus précisément dans la Péninsule acadienne. Facile de le trouver, il suffit de poursuivre votre route jusqu'à l'adresse suivante : www.cybervillagesante.cipanb.ca.

Si vous avez une passion pour la généalogie ou l'histoire, faites un relais au portail Histoire de la Mauricie (www.histoire-mauricie.ca). Vous plongerez au cœur d'un passé dont l'histoire a trop longtemps été réservée aux seuls initiés.

Ce ne sont là que quelques exemples des nombreuses haltes du tronçon 2003-2005 de l'autoroute des Francommunautés virtuelles. Consultez le site Web des Francommunautés virtuelles (www.francommunautes.ca) pour tout savoir sur le concours qui sera lancé en vue de la construction du tronçon 2006-2008 de cette autoroute des plus dynamiques!

Pour plus de renseignements, communiquez avec Guy Parent, Francommunautés virtuelles, (613) 991-4657.

COMMUNACTION : UN GUICHET UNIQUE VIRTUEL

Anne-Marie Demers
Industrie Canada

« *CommunAction.ca*, c'est mon outil quotidien », lance Michel Hall, conseiller régional d'Industrie Canada pour la mise en œuvre de l'article 41 (région de Québec). « Je consulte sa section *Quoi de neuf* tous les matins pour me tenir au courant des nouveautés dans le domaine des langues officielles et je m'en sers régulièrement pour aider mes clients de la communauté minoritaire anglophone à accéder aux programmes et services dont ils ont besoin. »

Lancé en mars 2003, *CommunAction.ca* est un centre de ressources virtuel qui a pour but premier d'aider les communautés de langue officielle en situation minoritaire à trouver rapidement les programmes et services du gouvernement du Canada appuyant le développement économique et local. Industrie Canada en est le maître-d'œuvre, en collaboration avec les quatre organismes de développement régional que sont FedNor, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Développement économique Canada pour les régions du Québec et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada.

CommunAction.ca inclut également une foule de programmes et de services d'autres ministères, comme le Partenariat rural canadien et Infrastructure Canada. On peut effectuer des recherches simples ou avancées selon les critères du thème, de la région et de la clientèle.

« Un outil super et facile d'accès, qui m'aide à servir mes clients d'une façon vraiment horizontale », conclut Michel Hall.

Pour information, contactez l'équipe de l'Article 41 - Langues officielles à Industrie Canada au : (613) 954-2783.

Un appui de taille aux communautés rurales de l'Atlantique

Pierrette Williams
Agence de promotion économique du Canada atlantique

Depuis l'été 2005, les communautés de langues officielles en situation minoritaires de l'est du pays ont accès à un nouveau programme, le Fonds des collectivités innovatrices (FCI). Ce programme de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique met l'accent sur les investissements qui créent des emplois, établissent un partenariat ou des liens avec la collectivité rurale et lui ouvrent un éventail de possibilités économiques et sociales à long terme.

Le FCI s'appuie sur les points forts des collectivités et fournit les outils nécessaires pour cerner les occasions de croissance économique durable. Assorti d'un budget de 175 millions de dollars sur cinq ans, le programme a pour but de :

- développer des secteurs industriels concurrentiels, productifs et stratégiques;
- renforcer l'infrastructure communautaire des collectivités rurales; et
- investir dans des projets qui améliorent la capacité des collectivités de relever les défis en matière de développement économique, et de tirer profit de leurs forces, de leurs atouts et des possibilités qui se présentent.

À titre d'exemple, le Village de Balmoral a reçu un montant de 85 846 $ pour mettre sur pied un centre d'affaires. Les entreprises de la région pourront y organiser des réunions, des conférences, ou de la formation. Un accès Internet à haute vitesse sera également à la disposition des gens d'affaires.

Pour être admissibles à un financement, les bénéficiaires doivent rencontrer certains critères. Plus de détails dans le site Web de l'Agence : www.apeca.gc.ca.

Symposium de l'Atlantique : la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* à l'ordre du jour!

C'est à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, les 16 et 17 mai 2006, que se déroulait le Symposium de l'Atlantique sur la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles* (LLO). Environ 165 personnes y ont participé, venues de partout en Atlantique et même de la capitale nationale.

Des sujets chauds

Le comité organisateur était formé de membres des quatre conseils fédéraux, et le Conseil fédéral de l'Île-du-Prince-Édouard était l'hôte du Symposium. L'objectif du forum était « l'épanouissement et le développement des communautés », et visait à sensibiliser la fonction publique fédérale de la région à comprendre quel rôle elle peut y jouer.

On a donc examiné les retombées de l'adoption du projet de loi S-3, *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles*. Ces retombées sont concrètes, puisque chaque institution fédérale a désormais l'obligation de prendre des « mesures positives » afin de mettre en œuvre les engagements du gouvernement prévus à la partie VII de la LLO. En outre, la partie VII est maintenant exécutoire, c'est-à-dire que les obligations qui y sont énoncées peuvent faire l'objet d'un recours devant les tribunaux.

De multiples conférenciers

Plusieurs conférenciers sont venus clarifier la lettre et l'esprit de la Loi. On s'est aussi questionné sur les nouvelles obligations des ministères et agences en région, sur le rôle de coordination et d'évaluation de Patrimoine canadien, sur les suites à donner à l'évaluation de mi-parcours du Plan d'action pour les langues officielles.

On a également discuté en ateliers des formes que pourraient prendre les consultations des communautés minoritaires, de l'utilisation du cadre d'imputabilité du Plan d'action et des façons d'appliquer la « lentille 41 » (point de vue de la partie VII) aux processus décisionnels. Les participants ont enfin échangé sur les mesures positives que pourraient emprunter les ministères et agences du gouvernement fédéral pour contribuer à l'épanouissement des collectivités minoritaires et à la promotion des langues française et anglaise.

Satisfaction élevée

L'intensité de la participation a été remarquable. À l'issue de deux journées de grande écoute, de discussions animées et de remue-méninges, les participants ont conclu qu'il fallait s'imprégner des tenants et des aboutissants de la partie VII de la LLO en région. Aussi, a-t-on jugé qu'il fallait sensibiliser davantage les fonctions publiques régionales, notamment les hauts fonctionnaires, aux moyens de la mettre en oeuvre, dans leur région, avec leurs communautés.

Un rapport final sera publié sous peu où le comité organisateur présentera les recommandations et résultats du Symposium aux quatre conseils fédéraux de l'Atlantique à l'automne.

Veuillez consulter les documents du Symposium sur le site Web du Conseil fédéral de l'Île-du-Prince-Édouard : www.peifc-cfipe.gc.ca.

RECHERCHE

Les minorités de langues officielles, leurs médias et leur vitalité communautaire

Les 16 et 17 mars 2006 s'est tenu à Montréal un symposium ayant pour thème : *Les médias, la gouvernance et les minorités de langues officielles au Canada*. Organisé par l'Association d'études canadiennes, le Symposium a profité de l'appui de plusieurs partenaires dont l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton et le *Quebec Community Groups Network*.

Pour les quelque 80 universitaires, chercheurs, leaders communautaires, journalistes et représentants des médias, l'objectif consistait à cerner les défis qui se posent aux médias minoritaires de langue officielle, notamment dans la manière de desservir les communautés dans lesquelles ils évoluent et auxquelles ils s'adressent.

Les organisateurs du Symposium avaient retenu la formule des tables rondes et des ateliers pour encourager la réflexion et la discussion. Les thèmes étaient aussi variés que le rôle des médias en milieu minoritaire, les priorités et stratégies de définition de communautés de lecteurs et les médias comme outil de rapprochement avec la communauté majoritaire.

Les médias doivent être présents

L'équipe de recherche de la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles (DGPALO) de Patrimoine canadien a présenté les résultats préliminaires d'une analyse de quelques questions tirées de sondages d'opinion publique réalisés entre 2002 et 2005.

Ces résultats démontrent que l'ensemble des membres des communautés de langues officielles en situation minoritaire sélectionnées considèrent que les médias jouent un rôle important pour favoriser l'accès aux manifestations artistiques et culturelles de leur région.

Parmi les différentes sources médiatiques, on considère généralement que le journal communautaire est l'outil le plus important. Toutefois, le niveau de satisfaction cache certaines disparités régionales. Une analyse des opinions de plus de 3 000 Anglo-Québécois révèle, entre autres, que le niveau de satisfaction face aux différentes sources médiatiques diminue considérablement lorsque l'on s'éloigne des grands centres urbains (Montréal, Laval, Gatineau).

Créer des liens et s'épauler

Ce rassemblement a grandement contribué à tisser des liens entre les membres des communautés anglophones du Québec et des communautés francophones vivant à l'extérieur du Québec. De plus, la présence de représentants de la presse écrite, de la radio et de la télévision a favorisé le développement d'alliances et de partenariats pour mieux servir les communautés minoritaires.

Grâce aux discussions, les participants saisissent maintenant mieux les réalités propres aux deux communautés minoritaires telles : l'accessibilité aux médias, le profil des lecteurs, le rôle des médias en tant que moyen d'information et outil de gouvernance, les défis et les besoins particuliers aux deux communautés minoritaires. Bref, tout l'exercice aura contribué à améliorer la compréhension du rôle des médias en milieu minoritaire.

Pour plus d'information : Martin Durand, équipe de recherche de la DGPALO, (819) 994-1917.

Information :

Association d'études canadiennes
1822 A, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3H 1E4
Téléphone : (514) 925-3094
Télécopieur : (514) 925-3095
Site Web : www.acs-aec.ca

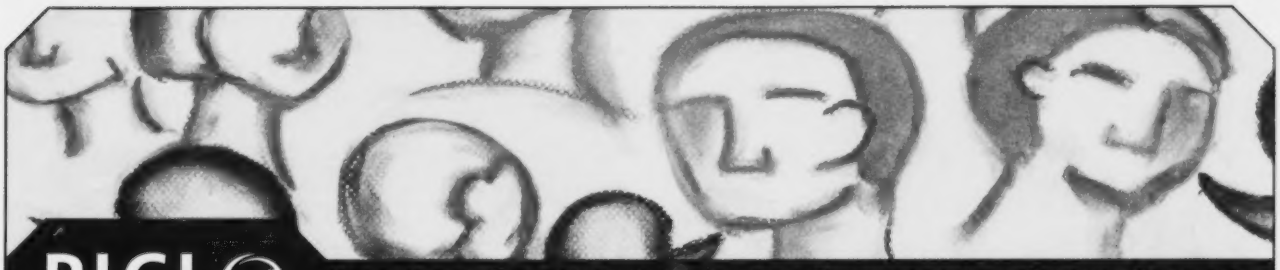

PICLO

PARTENARIAT INTERMINISTÉRIEL AVEC LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE

LE PICLO À L'OEUVRE

Les courtes dramatiques *Embargo* et *Louez un mari* seront produites pour la télévision

Jeanine Basile
Téléfilm Canada

Téléfilm Canada, Radio-Canada et l'Office national du film du Canada (ONF) ont annoncé cet hiver la production de deux courtes dramatiques dans le cadre de l'édition 2005-2006 du concours issu du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO). *Embargo* et *Louez un mari* proviennent respectivement de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Ce concours en est à sa deuxième édition. Il a été conçu pour offrir aux producteurs, aux auteurs et aux réalisateurs francophones oeuvrant à l'extérieur du Québec la possibilité de perfectionner leurs compétences en production dramatique télévisuelle. Il vise en outre à élargir le bassin de créateurs francophones dans les provinces autres que le Québec.

Le jury, composé de représentants de Téléfilm Canada, de Radio-Canada et de l'ONF, a dû choisir cette année parmi cinq projets répondant aux critères de sélection et témoignant du talent de la relève francophone canadienne.

Embargo, scénario et réalisation de Jocelyn Forgues (Moose Creek), Productions R. Charbonneau (Ottawa)
Marc Ladouceur, propriétaire d'une ferme bovine, a pris la relève de son père. Mais en cette fin d'été, les choses ne vont pas très bien pour les éleveurs de bovins au Canada. Décisions de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, embargo des États-Unis sur le bœuf canadien, tout joue en leur défaveur. Les agriculteurs se mobilisent, mais pendant ce temps, à la ferme Ladouceur, les dettes s'accumulent et Marc voit son mariage avec Julianne battre de l'aile. Une solution est-elle envisageable?

Louez un mari, scénario de Gracia Couturier (Moncton), réalisation de Jean-Claude Caprara (Ottawa), De Bellefeuille Productions (Moncton)
Désireux de trouver l'âme sœur, ou à tout le moins une jeune femme pour l'accompagner au mariage de son ex, Maurice se fait embaucher par une agence de services à domicile, convaincu que cette position lui permettra de rencontrer la candidate idéale. De déceptions en élans d'enthousiasme, Maurice vivra bien des soubresauts avant de découvrir que ce que l'on cherche se trouve parfois tout près de nous.

Tout comme les deux courtes dramatiques issues de la première année du concours, *Rébut* et *Un bon gars,* ces deux nouvelles dramatiques seront diffusées à Radio-Canada. Téléfilm Canada participe à ce projet à titre d'investisseur et l'ONF contribue comme producteur associé. La contribution de chacun des organismes est jumelée à une somme complémentaire provenant du ministère du Patrimoine canadien.

Le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) est une initiative de Patrimoine canadien, lancée en juin 2000 et dotée d'un budget annuel de 5 M $, qui accorde un financement complémentaire à celui des institutions fédérales désireuses d'appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Au 31 mars 2006, Patrimoine canadien avait signé 18 protocoles d'entente avec 17 institutions fédérales. Ces protocoles ont généré un investissement de 37 M $ de la part des institutions fédérales, de 22 M $ de Patrimoine canadien et de 16 M $ d'autres sources, pour un effet de levier de 75 M $ pour les cinq premières années de l'initiative.

www.patrimoinecanadien.gc.ca/piclo

EN BREF

Prix Léon du Leadership de la Commissaire aux langues officielles

C'est M. Alan Latourelle, directeur général de l'Agence Parcs Canada, qui a remporté le Prix Léon du Leadership de la Commissaire aux langues officielles pour l'année 2005-2006.

Depuis l'entrée en fonction de M. Latourelle en 2002, l'Agence a déployé de nombreux efforts pour bien intégrer les langues officielles dans son fonctionnement opérationel et promouvoir la dualité linguistique canadienne.

Comme bel exemple de ses nombreuses pratiques exemplaires, Parcs Canada a pour politique de désigner tous ses postes de haute direction comme étant des postes bilingues. En termes de dualité linguistique, l'Agence a mis en place un programme intitulé « Parcs Canada dans vos écoles », qui cherche à doter les enseignants de partout au pays d'outils pédagogiques pour faciliter l'enseignement sur les aires patrimoniales gérées par l'Agence. Elle a aussi saisi l'occasion que lui a fournie, en 2004, le 400e anniversaire de l'arrivée de colons français au Canada en créant un plan de leçons pour les jeunes du secondaire afin d'encourager chez eux une meilleure connaissance des personnes, des événements et des lieux d'importance historique nationale liés à la présence française au Canada.

Pour prendre connaissance du programme « Parcs Canada dans vos écoles », visitez le site Web : www.pc.gc.ca/apprendre-learn/prof/index_f.asp.

« Le Cornouiller d'or » remis à une fonctionnaire de Patrimoine canadien

Le prix « Le Cornouiller d'or » de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB) rend hommage aux fonctionnaires ayant contribué de façon exceptionnelle au développement de la francophonie de cette province. Cette année, il a été remis à Mme Nicole Laplante, agente de programme au ministère du Patrimoine canadien.

Yseult Friolet, Directrice générale de la FFCB, avec Nicole Laplante

Mme Laplante vit à Vancouver depuis 1980 et a joint l'équipe des langues officielles de Patrimoine canadien en 1998. Depuis, la FFCB et l'ensemble des associations franco-colombiennes ont pu compter sur sa collaboration remarquable, ses conseils judicieux et son appui continu à la communauté. Mme Laplante a notamment fait partie du Comité de gestion de l'Entente Canada-communauté de 1998 à 2005 et a été membre de l'équipe de Patrimoine canadien pour le renouvellement de la deuxième Entente Canada-communauté. Félicitations à notre collègue, Nicole Laplante!

En route vers Stanstead, où les ressources abondent !

En mai 2006, la Table communautaire du Comité national de développement des ressources humaines pour les communautés minoritaires anglophones du Québec, en association avec le comité d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC) des Cantons de l'Est, a lancé la trousse *Capacity Exists*. Financé par Ressources humaines et Développement social Canada, cet outil a été conçu à l'intention des communautés pour favoriser les échanges et les initiatives en matière de développement local. La trousse contient un guide de facilitation, une présentation connexe et un enregistrement vidéo qui décrit l'appui donné par le CEDEC des Cantons de l'Est au processus de renforcement des capacités d'un groupe de femmes dans le cadre d'un programme d'employabilité local, *Tools for Life Stanstead*. Le CEDEC offre du soutien aux femmes alors que ces dernières apprennent à organiser et à tenir un forum public, ainsi qu'à développer les compétences qui leur permettront de s'investir dans la communauté et d'augmenter leurs chances de se trouver un emploi.

Dans une perspective de renforcement des capacités, les CEDEC encouragent les communautés de langue anglaise du Québec à envisager leurs compétences et leur savoir considérables comme le fondement du développement économique communautaire. Pour consulter le guide, visitez le site Web (anglais seulement) : www.buildingcommunities.ca/ct/fr/publications.htm.

INITIATIVES RÉGIONALES

Terre-Neuve-et-Labrador

Un programme novateur au service des Franco-Terre-Neuviens

Grâce à un service d'information « itinérant », les résidents francophones de la péninsule de Port-au-Port ont maintenant accès, dans leur langue, à de l'information sur une foule de programmes et services fédéraux. Depuis mars 2006, un agent bilingue du bureau de Stephenville de Service Canada offre un service d'information à La Grand'Terre (Mainland). Comme il y a là un site du Programme d'accès communautaire établi par Industrie Canada, il est facile d'orienter et de conseiller les gens souhaitant se renseigner par le biais d'Internet.

Ce nouveau service « itinérant » est un projet pilote d'un an mis sur pied à l'initiative du Comité des langues officielles du Conseil fédéral de Terre-Neuve-et-Labrador. Il résulte de consultations communautaires menées dans la péninsule à l'automne 2003. Plusieurs communautés francophones existent dans cette région, leurs origines remontant au 17e siècle. Les trois communautés que sont L'Anse-à-Canards (Black Duck Brook), La Grand'Terre (Mainland) et Cap St-Georges (Cape St.George) comptent chacune de 200 à 300 Franco-Terre-Neuviens.

La principale requête formulée lors des consultations avait trait à l'accès à un représentant du gouvernement fédéral pouvant offrir des services d'information en français. Un comité consultatif composé de représentants de divers ministères et agences a étudié et recommandé divers modèles de service, partant du principe qu'il serait essentiel que de nombreux ministères travaillent en collaboration.

Sept autres ministères et agences y ont contribué financièrement en plus de siéger au comité directeur qui oriente le déroulement du projet. La communauté franco-terre-neuvienne accueille à bras ouverts ce projet novateur et prometteur, qui profite de l'appui sans faille du Conseil fédéral de Terre-Neuve-et-Labrador.

Pour information, veuillez consulter le site Web du Conseil fédéral de Terre-Neuve-et-Labrador: www.nlfc-cftnl.gc.ca.

Nouvelle-Écosse

Premiers Rendez-vous de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse

Le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ) et la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) ont remporté un vif succès avec leur toute première mouture des Rendez-vous de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse le 10 mars 2006.

Invités d'honneur, le sénateur Gérald Comeau et la directrice générale de l'Office des affaires acadiennes, Mme Vaughne Madden, ont lancé officiellement les Rendez-vous avec près d'une centaine de leaders communautaires de toute la province. C'était pour eux l'occasion d'alimenter leur volonté d'établir des partenariats et leur engagement envers la communauté et les multiples partenaires susceptibles d'appuyer le développement global de la communauté acadienne.

L'un des éléments clés issus de ces Rendez-vous est l'enrichissement du plan de développement global élaboré par le CDÉNÉ et la Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse (FéCANE). Le succès a été tel qu'on souhaite répéter l'événement annuellement.

Enrichissement du plan de développement global

Le Plan de développement global intègre deux plans, l'un élaboré par le CDÉNÉ et l'autre par la FéCANE. Le premier, un plan de développement économique communautaire, découle d'une série de cinq forums communautaires et de sondages réalisés dans toute la province par le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE), projet prioritaire du CDÉNÉ. L'autre, un plan d'intégration et de développement culturel, découle d'une série provinciale de forums publics.

Le Plan de développement global 2006-2009 de la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse comporte six secteurs : Arts et culture, Économie et employabilité, Éducation et formation continue, Communication et technologie, Juridico-politique et Santé et mieux-être. Ce nouvel enrichissement du plan ouvre la voie à une meilleure focalisation sur les grands objectifs de chaque secteur et permet de franchir un pas de plus dans leur réalisation.

INITIATIVES RÉGIONALES

Nouvelle voie de communication interministérielle

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA) organisait en février 2006 une rencontre interministérielle avec Patrimoine canadien.

D'une part, on souhaitait ainsi offrir une formation reliée aux rôles et responsabilités des coordonnateurs régionaux des langues officielles à l'APÉCA en ce qui a trait à l'article 41. D'autre part, la rencontre devait servir de forum d'échange entre ces derniers et les agents de Patrimoine canadien qui s'occupent de concertation interministérielle en Atlantique et au national.

Il s'agissait de la première rencontre de ce genre en Atlantique, et les participants ont réitéré l'importance d'établir un dialogue continu et proactif entre les deux ministères. Les discussions ont permis de cerner les défis que les deux organisations ont en commun et, surtout, de dégager des pistes de collaboration pour appuyer les communautés francophones de la région de façon plus efficace.

Cette rencontre fructueuse s'inscrit dans l'engagement du gouvernement fédéral à favoriser l'épanouissement des minorités francophones du Canada et à appuyer leur développement.

Santé et services sociaux : Accessibilité en langue anglaise

Le *Community Health and Social Services Network* (CHSSN) tenait en février 2006 sa sixième Conférence annuelle sur l'accessibilité des services de santé et des services sociaux en langue anglaise au Québec.

La conférence avait pour thème « Créer des liens ». Elle accueillait plus de 200 participants représentant les gouvernements fédéral et provincial ainsi que les organisations régionales et locales membres du CHSSN. L'objectif était de dégager des stratégies et des modèles pour favoriser la santé et le bien-être des communautés anglophones dans la nouvelle réalité du réseau québécois de la santé et des services sociaux.

Les travaux ont porté sur diverses recherches et données démographiques concernant les communautés anglophones. On a aussi examiné des projets novateurs et exploré des stratégies visant à maintenir le niveau d'investissement actuel et à améliorer l'accès aux services en langue anglaise. En atelier, on a notamment parlé de ressources communautaires et de réseaux locaux de service, de réorganisation des services à Montréal, de déterminants de la santé, d'économie sociale, de stratégies de formation linguistique et du maintien en fonction des ressources humaines, du rôle des médias en matière de santé et de services sociaux et du rôle de l'école. Les discussions ont été intenses et des liens intéressants se sont créés.

Cette conférence s'inscrit dans les retombées du Plan d'action pour les langues officielles. Elle a été rendue possible par le financement de Santé Canada, de l'Agence de santé publique du Canada et des Programmes d'appui aux langues officielles (volet Vie communautaire) de Patrimoine canadien. Le rapport de conférence est accessible en ligne à www.chssn.org.

Réunion annuelle des intervenants et intervenantes francophones dans le secteur de la justice

La réunion annuelle des intervenants et intervenantes francophones dans le secteur de la justice pour la province de l'Ontario a eu lieu à Toronto du 1er au 3 mars 2006.

Une réception de bienvenue marquait le lancement officiel des deux journées, qui accueillait des représentants de la communauté et d'organisations provinciales et fédérales œuvrant dans le domaine de la justice. Ce fut l'occasion d'annoncer le renouvellement du protocole d'entente entre organismes provinciaux et communautaires sur la Stratégie de la police provinciale.

La rencontre comprenait par ailleurs deux volets : une consultation communautaire sur les besoins dans le domaine de services de justice en français et une validation des résultats préliminaires de

INITIATIVES RÉGIONALES

l'étude intitulée *État des lieux, les services en français dans le domaine de la Justice en Ontario*. Les résultats seront élaborés durant l'année 2006 par l'équipe de chercheurs de l'Université d'Ottawa responsable de l'étude.

En bout de ligne, la rencontre a fourni l'occasion de tisser des liens, de clarifier les enjeux particuliers en matière de services de justice pour la communauté francophone, et de promouvoir les programmes de Justice Canada pouvant répondre aux besoins de la communauté.

Pour plus de renseignements : Adel Ghié au (613) 954-3723.

Coalition pour la promotion de la langue française et de la culture francophone en Saskatchewan

L'Assemblée communautaire fransaskoise est initiatrice et administratrice d'une coalition qui compte faire la promotion d'une image dynamique, inclusive et moderne de la langue et de la culture française en Saskatchewan. L'objectif de la Coalition est d'éveiller l'intérêt des citoyens de la province aux nombreux avantages d'apprendre le français et de participer à la culture francophone.

La Coalition regroupe les secteurs communautaire, gouvernemental et privé. Elle a élaboré un plan qui, au cours des cinq prochaines années, l'amènera à :

- Créer des partenariats;
- Coordonner les efforts de communication;
- Élaborer et mettre en place des stratégies de communication communes, notamment :
  - des représentations auprès de groupes d'intérêts;
  - une campagne de relations avec les médias;
  - une campagne de promotion; et
  - un marketing personnalisé.

Le coup d'envoi de la campagne de promotion et de valorisation a été donné en mars 2006 dans le cadre de Francofièvre. Cette manifestation culturelle d'envergure réunissait 1 500 jeunes francophones et francophiles de la Saskatchewan lors d'un concert mettant en vedettes talents locaux et groupes de renom (Projet Orange, Les Respectables). Francofièvre visait à accroître la fierté des jeunes face à l'utilisation de la langue française et à faire découvrir la communauté francophone.

Forum sur les langues officielles

C'est sous le thème « Saisir le moment » qu'une soixantaine de personnes se sont réunies en avril 2006, à Edmonton, pour un forum sur les langues officielles.

Organisé par le Réseau interministériel des coordonnateurs de langues officielles et le Conseil fédéral de l'Alberta, le forum visait à faire le point sur les répercussions des modifications apportées récemment à la *Loi sur les langues officielles* avec l'adoption du projet de loi S-3.

Plusieurs conférenciers avaient accepté l'invitation du comité organisateur. Ils ont tracé le contexte des modifications à la Loi, parlé de leurs effets dans un milieu de travail unilingue et des implications pour le processus d'embauche à la fonction publique. Ils ont expliqué les modifications et cerné leurs répercussions pour la mise en oeuvre de la partie VII de la Loi.

Le taux de participation a été exceptionnel. Coordonnateurs de langues officielles, professionnels des ressources humaines, agents de programmes et superviseurs composaient principalement l'auditoire, qui s'est dit très satisfait de la journée. Le forum a permis à la fois de répondre aux interrogations et de nourrir l'enthousiasme de gens qui s'intéressent au domaine des langues officielles. Un succès sur toute la ligne!